



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 // N°702 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

MUSÉE CENTRAL DE L'ARMÉE
L'ANP COMMÉMORE
LE 63^e ANNIVERSAIRE
DES MANIFESTATIONS
DU 11 DÉCEMBRE 1960

Lire en page 4



KAMEL KRABA,
UNIVERSITAIRE, ANALYSTE
ET HOMME POLITIQUE :
« L'ARMÉE SIONISTE N'A
RÉUSSI À ENGRANGER
AUCUNE VICTOIRE
STRATÉGIQUE »

Lire en page 3



LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE
A DÉCLARÉ À AL-SHARQ-
NEWS :
LA PRODUCTION
DE GAZ DE L'ALGÉRIE
DEVRAIT AUGMENTER
DE 4 MILLIARDS DE
MÈTRES CUBES EN 2023

Lire en page 6



EN DÉPIT DES ENJEUX
ÉCONOMIQUES DU PAYS
**UN AMBITIEUX
PROGRAMME
POUR RENFORCER
LES ACQUIS
SOCIAUX DU
CITOYEN**

Lire en page 4



LE GROUPE STELLANTIS TIENT SA PROMESSE
**INAUGURATION
DE L'USINE DE
VÉHICULES DE
LA MARQUE «FIAT»
À ORAN**

Lire en page 6



LE CSJ ORGANISE "LE SOMMET NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE LA PARTICIPATION POLITIQUE"

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) organise, décembre courant, "le Sommet national de la jeunesse et de la participation politique", visant à mettre en évidence le niveau et l'efficacité de la participation politique des jeunes en Algérie, ainsi que les efforts consentis par les institutions étatiques pour promouvoir leur rôle et les associer à la vie politique, a indiqué dimanche un communiqué du CSJ.

L'organisation du sommet, intitulé "Par le leadership et l'innovation nous contribuons à la prise de décision", s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme annuel du CSJ qui découle de "sa vision 2023-2033 dans son volet stratégique relatif à la promotion et l'autonomisation des jeunes dans la vie publique", ajoute le communiqué.



Il intervient "en application des recommandations des différentes rencontres tenues par le Conseil au niveau local et national, notamment la 2^e édition du forum des jeunes d'Algérie organisé dernièrement à Oran", a précisé la même source.

Le sommet regroupera les jeunes Algériens du territoire national et

ceux établis à l'étranger participant dans la vie politique âgés de moins de 40 ans pour "le dialogue et le débat sur la situation et les mécanismes de participation des jeunes dans la vie politique après les réformes prévues par la Constitution de novembre 2020", explique le CSJ dans son communiqué.

INCROYABLE MAIS VRAI !
FERMETURE D'UN LYCÉE MUSULMAN EN FRANCE
POUR MANQUE D'OUVRAGES SUR L'HOMOSEXUALITÉ

Le préfet des Hauts-de-France, Georges-François Leclerc, publie un arrêté mettant un terme au contrat d'association entre l'État et un lycée privé musulman, à Lille. Le lycée, qui ne compte pas en rester là, rassemble ses soutiens.

Le lycée musulman Averroès de Lille a perdu la confiance de l'État, et pour quelle cause ? Le préfet de région des Hauts-de-France Georges-François Leclerc a annoncé avoir résilié le contrat d'association qui liait l'établissement scolaire privé à l'enseignement public. Une fois publié, l'arrêté met ainsi automatiquement fin aux subventions à partir de la rentrée 2024 et à la

rémunération des enseignants du lycée par le ministère : ceux-ci seront mutés ailleurs – à moins de démissionner de l'Éducation nationale. Cette décision constitue l'épilogue d'un long bras de fer entre le lycée et les autorités : la préfecture, et surtout la région Hauts-de-France, dont le président Xavier Bertrand savoure avec une gourmandise non dissimulée sa victoire. Après une première alerte – restée lettre morte – auprès du cabinet de Jean-Michel Blanquer en 2017, l'ancien candidat à la primaire de la droite a redoublé d'efforts pour faire tarir les financements publics versés au lycée musulman. Dans sa décision,

le préfet du Nord dénonce des manquements graves. Il évoque une inspection du CDI entravée par la direction. Selon la préfecture, il manquait dans le centre de documentation des ouvrages sur l'homosexualité ou la culture. Elle pointe également du doigt la présence d'écrits de l'imam Hassan Iquioussen, prédicateur accusé de propos antisémites par le ministre de l'Intérieur, qui avait fui la France vers la Belgique après un arrêté d'expulsion, avant d'être expulsé vers le Maroc. L'établissement de 473 élèves, ouvert en 2003, est également pointé du doigt pour un don qatari en 2014.

AIR ALGÉRIE
ANNONCE DES
PERTURBATIONS
SUR SON SYSTÈME
D'ENREGISTREMENT

La compagnie nationale Air Algérie a annoncé, dans un communiqué publié hier, que son système d'enregistrement pourrait connaître des perturbations au départ des aéroports algériens. Air Algérie assure, par ailleurs, que tous les moyens ont été mobilisés pour un retour à la normale mais aussi pour prendre en charge ses passagers.

LE PARTI
FRONT
EL MOUSTAKBAL
TIENDRA SON
3^E CONGRÈS
EN JANVIER 2024

Le parti Front El Moustakbal, présidé par Abdelaziz Belaid, tiendra son troisième congrès les 11,12 et 13 janvier 2024 à Alger.

La commission préparatoire du troisième congrès du parti Front El Mostakbal s'est tenue samedi 9 décembre 2023, au siège du parti, sous la direction du président du parti, Abdelaziz Belaid, en présence des membres de la direction et les coordinateurs de wilaya, au cours de laquelle les préparatifs logistiques et techniques ont été exposés, souligne le communiqué. Un aperçu général a été donné au sujet des congrès de wilaya et les préparatifs des congrès régionaux. Les sous-commissions ont également présenté divers documents du congrès, y compris les projets de programme du parti, les références intellectuelles et les statuts du parti. La date du troisième congrès national du parti a été arrêtée pour les 11, 12 et 13 janvier 2024 à Alger.

ILS VOLENT 600 000 EUROS
DE PRODUITS DANS UN MAGASIN
HAUT DE GAMME À PARIS

LES « BRAQUEURS DE LUXE »



Les individus sont entrés dans l'enseigne new-yorkaise Kith, munis de casques et de marteaux, avant de prendre la fuite à bord d'un deux-roues motorisé.

Un magasin de luxe, de l'enseigne new-yorkaise Kith, a été braqué ce dimanche matin, a appris Le Figaro, confirmant une information du Parisien. L'établissement est situé 49 rue Pierre Charron, dans le 8^e arrondissement de Paris, à proximité de l'avenue des Champs-Élysées.

Plusieurs montres de luxe auraient été dérobées, précise le parquet

de Paris. La brigade de répression du banditisme est saisie des faits, et travaille à leur identification, poursuit le parquet.

Selon une source policière, les braqueurs, dont le nombre n'est pas certain, seraient entrés dans le commerce avec le visage dissimulé sous des casques. Ils auraient ensuite fait usage de gaz lacrymogène et d'un marteau pour immobiliser le vigile, puis voler les produits luxueux. Ils ont ensuite pris la fuite à bord d'un deux-roues motorisé de marque Yamaha. Le braquage aurait été très rapide.

SIGNATURE DE CONVENTIONS ENTRE
TOTALENERGIES-ALGÉRIE ET TROIS
SECTEURS D'ACTIVITÉ À TIMIMOUN

Trois conventions de coopération ont été signées par l'entreprise TotalEnergies-Algérie et les secteurs de l'Education, de la Formation professionnelle et des Transports à Timimoun pour mettre à leur disposition des équipements nécessaires à leurs activités, ont annoncé les services de la wilaya.

Retenues au titre du programme d'investissement social de l'entreprise TotalEnergies, ces conventions, paraphées en présence des autorités locales et des responsables de l'entreprise TotalEnergies, portent sur la dotation des secteurs précités en moyens matériels nécessaires à leurs activités dans le but de contribuer au développement local dans la wilaya de Timimoun. Intervenant à cette occasion, le wali de Timimoun, Benamar Souana, a souligné que cet "ambitieux programme social" devrait contribuer au développement de la région, avant d'émettre le souhait de voir cette initiative reconduite au profit d'autres secteurs, dont la santé et l'action sociale.

Pour sa part, le directeur général de l'entreprise TotalEnergies-Algérie, Moufidi Zakaria Cheikh, a affirmé que la convention paraphée avec le secteur de l'Education consiste en l'équipement des salles scolaires "modèles" dans le cycle primaire, en moyens pédagogiques et didactiques répondant aux besoins des scolarisés. Selon le même responsable, l'entreprise prévoit, également, en vertu de la convention signée avec le secteur de la Formation professionnelle, la dotation du laboratoire des énergies renouvelables du Centre de formation de Timimoun en équipements techniques nécessaires pour renforcer la filière de l'entretien et la maintenance des plaques photovoltaïques nouvellement ouverte au Centre de formation dans le cadre des efforts d'appui à l'orientation de transition énergétique et de développement de l'énergie propre prônée par l'Algérie. La troisième convention paraphée avec le secteur des Transports porte sur la mise à la disposition des motocyclistes d'un lot de 300 casques de protection, en plus de l'organisation, avec le concours de la délégation de la sécurité routière de la wilaya, d'une campagne "Un casque pour la vie" pour vulgariser la sécurité routière. L'entreprise Total Energies-Algérie opère dans la région gazière de Hassi-Barouda, en exploitation depuis 2018, conjointement avec les sociétés Sonatrach et Cepsa.

L'EXPRESS	Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92	DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI zahir.mehdaoui1969@gmail.com Email: redaction@express-dz.com Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92	Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI Service-pub@lexpressquotidien.dz Impression SIA Alger Bab Ezzouar	«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81 Fax : 021 73 95 59 Email : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz
----------------------------------	---	--	---	---

POUR DÉNONCER L'ACHARNEMENT DE L'ENTITÉ SIONISTE CONTRE GHAZA

Tous les territoires palestiniens en grève générale

Les gouvernorats de l'Etat palestinien sont entrés, hier lundi, en grève générale "pour dénoncer l'acharnement de l'entité sioniste contre les civils dans la bande de Ghaza et réclamer un cessez-le feu immédiat".

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, "la grève a paralysé tous les secteurs d'activité, dont les universités, les banques, les usines, les magasins, ainsi que les transports publics. La même source a ajouté que "plusieurs marches et sit-in seront organisés durant la journée de lundi à travers le pays", notant que "cette action s'inscrit dans le cadre d'un appel international à des marches à travers plusieurs capitales dans le monde pour exiger la fin de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza". Ainsi, avant-hier, les syndicats, fédérations, banques, factions et entreprises palestiniennes ont annoncé dans des déclarations distinctes qu'ils se joignaient à la grève générale en Cisjordanie. Le mouvement des transports a été paralysé dans tous les gouvernorats de Cisjordanie. Cela fait suite aux appels généralisés lancés par des militants du monde entier sous les hashtags « Strike for Gaza » et « StrikeForGaza ». La grève générale d'hier intervient pour faire pression sur les gouvernements afin qu'ils prennent des mesures pour mettre fin à l'agression sioniste qui dure depuis plus de deux mois. Dans une précédente déclaration, les forces et factions palestiniennes ont appelé à « sortir dans les rues et sur les places des villes, des villages et des camps, pour



exprimer l'unité du sang et du destin et une victoire pour les innocents sans défense, et envoyer un message au monde que le peuple palestinien résistera fermement aux tentatives de déracinement et de déplacement, et que la lutte légitime se poursuivra jusqu'à ce que la liberté et l'indépendance soient obtenues. La résistance palesti-

nienne a ajouté que les peuples de la terre entière s'uniront face à l'injustice, au meurtre et au racisme pratiqués par l'État occupant, et triompheront pour le sang des enfants, des femmes et des personnes âgées, victimes du terrorisme d'État de l'entité sioniste. Depuis le 7 octobre, l'armée israélienne mène une guerre dévastatrice

contre Ghaza dont, dimanche soir, le bilan était de 17 997 martyrs et 49 229 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, ainsi que des destructions massives d'infrastructures et une « catastrophe humanitaire sans précédent », selon les sources officielles palestiniennes et onusiennes. **M.H./avec Agences**

MISE EN GARDE DU HAMAS

Aucun otage ne sortira «vivant» de Ghaza sans «négociation»

Incapable de reprendre ses otages par la force, comme il l'a promis, le Premier ministre israélien est désormais, lui-même, « otage » des chefs de la résistance palestinienne, en ce sens où le Hamas a annoncé que les « otages détenus à Ghaza ne seront pas libérés sans une reprise des négociations avec Israël ». En effet, le Hamas a prévenu dimanche, par la voix de Abou Obeida, qu'aucun des otages enlevés lors de l'attaque du 7 octobre et encore retenus dans la bande de Ghaza n'en sortirait « vivant » sans négociation et sans « répondre aux exigences » du mouvement palestinien. « Ni l'ennemi

fasciste et sa direction arrogante, ni ses soutiens ne pourront récupérer leurs prisonniers vivants sans un échange et une négociation, et sans répondre aux exigences de la résistance », a déclaré le porte-parole de la branche armée du mouvement, Abou Obeida, dans une vidéo. Cette prise de parole intervient alors que les efforts de médiation en vue d'une trêve dans la guerre entre Israël et le Hamas palestinien dans la bande de Ghaza se poursuivent en dépit des bombardements israéliens incessants qui « réduisent les possibilités », a affirmé le Premier ministre du Qatar. « Nos efforts, déployés par l'Etat du Qatar conjointement

avec nos partenaires, se poursuivent. Nous n'abandonnerons pas », a assuré Mohammed ben Abdelrahmane Al-Thani lors du Forum de Doha. « Nous allons continuer, nous sommes déterminés à faire libérer tous les otages, de part et d'autre, mais nous sommes également déterminés à arrêter la guerre », a encore dit le Premier ministre qatari. Mais, a-t-il concédé, « nous ne voyons pas la même volonté de la part des deux parties (sans nommer la partie israélienne, qui continue à bombarder) », et « la poursuite des bombardements réduit nos possibilités ». **I.M.A.**

L'OMS ADOPTE UNE RÉSOLUTION RÉCLAMANT UNE AIDE IMMÉDIATE POUR GHAZA

Le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a adopté, dimanche, par consensus, une résolution réclamant une aide humanitaire immédiate pour Ghaza. Alors que le Conseil de sécurité de l'ONU a échoué à exiger un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, du fait du veto des Etats-Unis, les 34 pays membres du Conseil exécutif de l'OMS appellent tous au "passage immédiat, durable et sans entrave de l'aide humanitaire" dans cette enclave palestinienne. La résolution demande d'octroyer des autorisations de sortie aux patients, de fournir des médicaments et du matériel médical pour les civils, et de permettre à toute personne privée de liberté d'avoir accès aux soins médicaux. La résolution des 34 pays membres du Conseil exécutif dit en outre sa "grave préoccupation" quant à la situation humanitaire et aux "destructions généralisées", et appelle à la protection de tous les civils.

SYRIE

FRAPPES AÉRIENNES SIONISTES PRÈS DE DAMAS

L'aviation de l'entité sioniste a bombardé dans la nuit de dimanche à lundi différents secteurs de la banlieue de Damas, a annoncé l'agence de presse syrienne Sana. "A environ 23H05 (21H05 GMT) l'ennemi sioniste a mené une agression aérienne (...) en ciblant différents points dans les alentours de Damas", a indiqué une source sécuritaire citée par Sana. "Notre défense antiaérienne a abattu des missiles tandis que d'autres ont causé des dommages matériels limités", poursuit cette source. Les attaques contre la Syrie se sont multipliées depuis le 7 octobre dernier lorsque l'entité sioniste a commencé son agression contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée.

KAMEL KRABA, UNIVERSITAIRE, ANALYSTE ET HOMME POLITIQUE :

« L'armée sioniste n'a réussi à engranger aucune victoire stratégique ! »

Alors que l'armée sioniste poursuit le sale boulot à Ghaza, de manière méthodique, affamant les populations, déplaçant près de 1,2 million d'habitants hors de leurs zones et tuant tout sur son passage, la résistance palestinienne continue à faire front et à faire endurer à Tsalahal de très lourdes pertes quotidiennement. Kamel Kraba, universitaire, analyste et homme politique connu, nous livre dans cet entretien succinct, les clés essentielles pour comprendre une situation enchevêtrée mais qu'il rend panoramique et intelligible. « Il est vrai que les

bombardements, les tueries et les tentatives d'affamer tout un peuple sont des images difficiles à supporter, et le cœur des Algériens saigne en voyant pareilles images, mais il faut rester lucide et regarder avec une vision stratégique. « Qu'est-ce que les sionistes ont fait en plus de deux mois, hormis tuer, tuer, puis tuer encore et encore ? Rien ! Absolument rien. Où sont les objectifs tracés auparavant ? Avons-nous vu quelque chose de plus consistant militairement et stratégiquement ? Non ! « Israël n'a pas encore réalisé un seul des

trois objectifs édictés par Netanyahu, à savoir libérer les otages par la force de la puissance de feu, déporter les habitants de Ghaza hors de Ghaza et neutraliser les uns après les autres tous les chefs du Hamas. «Avons-nous vu se réaliser un seul de ces objectifs ? Non ! Or c'est là où se trouve le décompte final.» « D'un autre côté, il y a une position à observer et à conserver bien évidemment ; il s'agit de la position de soutien criminel de la communauté internationale – occidentale surtout- au sionisme. Les

puissances de ce monde ont perdu tout crédit aux yeux du monde, et partant, toute morale politique. Le Conseil de sécurité qui a été mis sur pied pour pousser vers la paix, d'ailleurs ce fut sa première appellation « Conseil de la paix » ; ce Conseil s'est défaussé pour devenir une arme de guerre, un va-t-en-guerre, un irréductible de la guerre contre les opprimés et les faibles. Toute éthique, toute morale politique vient d'être mise au jour à la lumière de cette guerre à Ghaza ». **Propos recueillis par Fayçal Oukaci**

**MUSÉE CENTRAL
DE L'ARMÉE
L'ANP COMMÉMORE LE
63^E ANNIVERSAIRE DES
MANIFESTATIONS
DU 11 DÉCEMBRE 1960**

Dans le cadre de la préservation de l'histoire et de la mémoire nationale à travers la commémoration de diverses fêtes, événements nationaux et étapes historiques, à l'image des Manifestations du 11 décembre 1960, le Musée Central de l'Armée a organisé, hier lundi, des activités historiques commémorant cet anniversaire sous le slogan «Les Manifestations du 11 décembre 1960... épopée d'un peuple épris de la vie».

Ladite manifestation commémorative a vu l'organisation d'un colloque historique à l'entame duquel un film documentaire intitulé «La Révolution de libération... la stratégie de la victoire» a été projeté.

Diverses interventions et un témoignage vivant d'un Moudjahid qui a vécu l'événement ont également été présentés, avant l'inauguration d'une exposition de photographies historiques perpétuant cette étape historique importante de notre glorieuse Révolution de libération nationale.

La célébration de l'ANP a également été marquée par la présence de Madame ZOUBIRI Khaira, veuve du défunt Moudjahid, le Colonel Youssef AL-KHATIB, où des photographies sur la Wilaya IV historique et des pièces d'armes appartenant au défunt Moudjahid, le Colonel Youssef AL-KHATIB, ont été exposées. Ces pièces d'armes ont été remises au Ministère de la Défense Nationale par la veuve du défunt conformément à sa volonté personnelle exprimée de son vivant, et ce, afin de les exposer au niveau du Musée Central de l'Armée.

A l'issue de cet événement, et au nom du Général d'Armée Saïd CHANEGRIHA, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, la veuve du défunt a été distinguée en signe de considération pour cette honorable initiative qui est à même de préserver la mémoire nationale et de transmettre aux générations qui se succèdent ses valeurs authentiques d'héroïsme, d'abnégation et de sacrifice envers la patrie, mais aussi en hommage à cette figure nationale historique et sa place distinguée dans notre Glorieuse Révolution de libération.

M.H.

**PARTIS POLITIQUES
LOUISA HANOUNE
REÇUE PAR
LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE**

La secrétaire générale du Parti des travailleurs a déclaré, hier, dans un communiqué, avoir été reçue par le président de la République et qu'à cette occasion elle a discuté avec le premier magistrat du pays «des questions fondamentales telles que l'agression sioniste contre le peuple palestinien à Ghaza et en Cisjordanie».

EN DÉPIT DES ENJEUX ÉCONOMIQUES DU PAYS

Un ambitieux programme pour renforcer les acquis sociaux du citoyen

L'adéquation entre la relance économique et la préservation des acquis sociaux des citoyens qui reste un objectif principal de la politique socio-économique de l'Etat algérien. Dans une allocution adressée aux participants au séminaire international sur les "acquis sociaux à enjeux économiques", organisé, hier, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, et prononcée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le Président Tebboune a rappelé le lancement d'un "programme ambitieux pour renforcer les acquis sociaux, notamment en matière de satisfaction des besoins et des services de base des citoyens, tout en adoptant une approche basée sur l'amélioration de la qualité de ces services et l'égalité en matière d'accès".

Le Président a ajouté, dans ce cadre, que "les politiques publiques ont été orientées, ces dernières années, vers le soutien du pouvoir d'achat du citoyen à travers la valorisation des salaires au profit de plus de 2,8 millions de fonctionnaires et d'agents contractuels, le renforcement de la justice fiscale et la garantie de la couverture des besoins de base, notamment pour les catégories vulnérables, outre le renforcement des différents programmes d'aide sociale, dont la valorisation des pensions destinées aux personnes aux besoins spécifiques et aux personnes nécessiteuses, et l'amélioration de la performance du Fonds de pension alimentaire au profit des femmes divorcées ayant la garde des enfants".

Dans le même registre, le président de la République a mis en avant "les efforts considérables consentis en matière de transferts sociaux, qui ont représenté 18,45 % du budget général de l'Etat au titre de l'exercice 2023 pour faire face aux défis induits par la hausse des prix des produits de base sur les marchés internationaux et éviter son impact sur le niveau de vie des citoyens".

Quant aux politiques relatives au développement humain, le Président Tebboune a relevé "l'intérêt particulier accordé au développement du secteur de l'Education et de l'Enseignement, dont la gratuité est consacrée par la Constitution algérienne, et les efforts de l'Etat dans la promotion des services de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle, notamment à travers le soutien apporté à l'innovation industrielle et technologique, et l'adaptation aux exigences du marché de l'emploi et aux objectifs de la politique de développement économique global, tout en œuvrant inlassa-



blement à l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des personnels de ce secteur important, outre la revalorisation de la bourse universitaire au profit de plus de 1 300 000 étudiants".

"Ces efforts interviennent parallèlement aux réformes en cours pour la promotion de la prise en charge sanitaire, partant d'une vision stratégique visant à réaliser la sécurité sanitaire et à améliorer l'efficacité et la performance du secteur, à travers le renforcement des structures sanitaires, notamment les établissements publics de santé de proximité, la numérisation du secteur de la santé, et le renforcement des acquis socioprofessionnels de ses personnels", dira le Président.

Il a cité, en outre, "les réformes introduites au système de sécurité sociale, notamment à travers la valorisation des allocations et des pensions de plus de trois millions de retraités, et la prise de nouvelles mesures d'affiliation volontaire au système national de retraite au profit des membres de la

communauté nationale établis à l'étranger". Le Président a également mis en avant "la priorité, voire l'intérêt particulier accordés au secteur de l'Habitat, où plusieurs programmes de logements, toutes formules confondues, ont été tracés, notamment les logements sociaux destinés aux ménages à faible revenu, avec la poursuite du soutien du logement rural et du développement de la Caisse nationale du logement, reconvertie en Banque nationale de l'habitat, et ce, en vue de garantir une politique durable dans ce secteur vital". Enfin, le président de la République est revenu sur "les efforts déployés pour améliorer le niveau de raccordement aux réseaux d'eau, de gaz et d'électricité à travers l'ensemble du territoire national", sans omettre que la sécurité alimentaire et hydrique demeure au cœur des intérêts de l'Etat algérien, notamment à la lumière des changements climatiques que connaît le monde.

M.H.

TEXTE DE LOI DE FINANCES 2024

Les sénateurs se félicitent de la consécration du caractère social de l'Etat

Les membres du Conseil de la nation ont salué, hier, lors du débat du texte de loi de finances 2024, les dispositions visant la consécration du caractère social de l'Etat et la protection du pouvoir d'achat du citoyen. Lors d'une plénière consacrée à la présentation et au débat du texte de loi de finances 2024, tenue sous la présidence de M. Salah Goudjil, président du Conseil, les sénateurs ont mis en avant les dispositions positives prévues dans le texte qui sont de nature à stimuler le développement économique, préserver les acquis et maintenir le soutien social afin de protéger le pouvoir d'achat du citoyen. De ce fait, le sénateur Mohamed Rebah (FLN) s'est félicité des mesures prévues dans le texte, notamment la consécration du caractère social de l'Etat et la préservation du pouvoir d'achat du citoyen ainsi que les amendements fiscaux. Rebah a salué "les efforts fournis par le président de la République dans divers domaines, et visant principalement à lutter

contre la corruption et réaliser le développement socioéconomique du pays". Pour le sénateur Omar Dadi (Tiers présidentiel), "les mesures importantes" prévues dans le texte de loi sont "en droite ligne avec les aspirations du citoyen, les engagements et les orientations du président de la République", les qualifiant de "saut qualitatif" en matière de promotion de l'investissement, de préservation du pouvoir d'achat et d'augmentation des salaires, donnant ainsi "l'opportunité au citoyen d'améliorer son pouvoir d'achat".

Dans le même sillage, Mahfoud Bousbaa (Indépendants) s'est félicité de la teneur du projet et de ses mesures économiques, financières et législatives "s'inscrivant, essentiellement, dans le cadre de la démarche visant à préserver les acquis et à stimuler la croissance socioéconomique", appelant à davantage de contrôle des dépenses des deniers publics et au respect des délais d'exécution.

Quant au sénateur Mourad Lakhal, du Rassemblement national démocratique (RND), il a salué les mesures et procédures prévues dans ce projet, mettant l'accent sur la modernisation de l'administration, la reconsidération de l'aide sociale, l'orientation vers les secteurs de l'agriculture et des énergies renouvelables (ENR), outre le renforcement de l'appui aux startups. Le sénateur Abderrahmane Kenchouba (RND) s'est aussi félicité de l'augmentation des salaires, de la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, mais aussi de la numérisation de certains secteurs, appelant à la levée du gel sur certains projets socio-économiques. Le sénateur Mohamed Roumani, du Mouvement El-Bina, a, quant à lui, appelé à s'intéresser davantage au domaine de la santé, à assurer des emplois aux jeunes et à réaliser les projets qui profitent aux citoyens dans leur vie quotidienne, et ce, à travers l'ensemble du territoire national.

R.N./avec APS

PENSION ALIMENTAIRE

Tabi expose le projet de loi portant les mesures particulières devant les députés

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté, hier, à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi portant mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire, qui vient réviser le cadre juridique régissant l'intervention de l'Etat en la matière.

Lors d'une séance plénière à l'APN consacrée à la présentation et au débat de ce projet de loi, M. Tabi a précisé que "la pension alimentaire constitue un engagement fondamental assumé par l'époux envers la femme divorcée et les enfants gardés suite à la dissolution des liens conjugaux", ajoutant que "le refus délibéré de payer la pension alimentaire constitue un crime puni par la loi". Il a rappelé que l'Etat avait créé le fonds de la pension alimentaire en vertu de la loi 15-01 en vue d'assurer l'exécution de la décision de justice ordonnant le versement de la pension alimentaire à la femme divorcée et à l'enfant gardé. Ce fonds s'est heurté à des difficultés qui ne lui ont pas permis de mener à bien sa mission, d'où ce projet de loi qui "vient corriger les lacunes enregistrées", dira le ministre. Il s'agit notamment de placer ce fonds sous la tutelle et l'autorité du ministère de la Justice, précise le ministre de la Justice. Le projet de loi compte 25 articles et s'articule autour de trois (3) axes fondamentaux. Le premier concerne son champ d'application et définit les bénéficiaires des redevances financières et les conditions de recouvrement de la pension alimentaire. Le deuxième axe porte sur le fonds de la pension alimentaire et stipule que "l'Etat prend en charge les redevances financières prévues dans ses dispositions à travers un fonds de pension alimentaire, géré par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, via les secrétaires généraux des Cours, tout en réglementant l'accès aux redevances financières du fonds par des



conditions et procédures précises qui garantissent la transparence dans la gestion des deniers du fonds conformément à des mécanismes spéciaux de recouvrement des redevances, garantissant aux enfants et aux femmes divorcées l'obtention de la pension alimentaire accordée par la Justice conformément à des conditions et des procédures simples". Concernant le troisième axe, le ministre a indiqué qu'il concernait la gestion du fonds de la pension alimentaire au niveau local à travers l'établissement de mécanismes juridiques spéciaux en vue de coordonner entre les parties de paiement

et de recouvrement des redevances financières. Ce projet de loi, qui abroge la loi 15-01 portant création d'un fonds de la pension alimentaire, prévoit le transfert des dossiers en instance, dans le cadre de la mise en œuvre de ses dispositions, au secrétaire général de la cour dès la création du fonds de la pension alimentaire conformément à la législation en vigueur, pour leur prise en charge, a expliqué le ministre, soulignant que "la création du fonds de la pension alimentaire figure à l'article 116 bis du projet de loi de finances pour l'exercice 2024".

R.N. / avec APS

MARCHÉS PUBLICS UN DÉCRET RELATIF AU PORTAIL ÉLECTRONIQUE EN COURS DE PRÉPARATION

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a annoncé, hier, qu'un décret exécutif en cours de préparation, relatif aux modalités d'utilisation du portail électronique dédié aux marchés publics. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée à la présentation et au débat du texte de loi de finances pour l'exercice 2024, M. Faïd a fait savoir qu'un décret fixant les modalités d'utilisation du portail électronique dédié aux marchés publics "est actuellement en cours d'examen par les services du secrétariat général du gouvernement (SGG)". Dans ce sillage, il a souligné l'importance du Code des marchés publics qui est entré en vigueur en attendant le parachèvement de tous ses textes d'application. Laaziz Faïd a relevé, par ailleurs, l'importance des mesures contenues dans le texte de loi de finances pour 2024 dans les volets économique et social, notamment celles visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Il a estimé que "ce texte permettra de consolider le pouvoir d'achat des citoyens, en sus de son impact économique certain, car il comporte plusieurs avantages pour les entreprises, en tête desquelles la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle". La suppression de cette taxe, "revendiquée par les entreprises depuis des décennies", s'inscrit dans la politique de réduction de la charge fiscale et de promotion des outils de production nationaux, a-t-il ajouté.

R.N.

GRIPPE SAISONNIÈRE

Obligation de la vaccination pour les populations vulnérables

Les populations vulnérables sont tenues de se faire vacciner contre la grippe saisonnière afin de se prémunir contre les formes sévères de ce virus, pouvant s'avérer "plus dangereux" que celui du Coronavirus, a recommandé, avant-hier, le Professeur en Immunologie, Kamel Djenouhat. "Les périodes de froid et les espaces fermés encouragent la transmission des virus respiratoires, dont celui de la grippe saisonnière. Aussi, c'est le moment pour les populations vulnérables de se faire vacciner pour éviter les formes sévères de cette grippe", a précisé le Pr

Djenouhat, chef du Laboratoire central à l'EPH de Rouiba (Alger). S'exprimant lors d'une rencontre destinée aux journalistes sur le thème de "la vaccination antigrippale, sujets à risques et dette immunitaire", le Pr Djenouhat a précisé que les populations vulnérables sont notamment celles âgées de 65 ans et plus, celles souffrant de pathologies chroniques et auto-immunes, les femmes enceintes et les enfants âgés entre 6 mois et 5 ans. Tout en faisant savoir que 10 % des consultations médicales en Algérie sont liées aux syndromes grippaux, il a précisé

que la vaccination permet de réduire de 60 à 90 % les risques de complications, notant qu'elle "doit se faire chaque année", en raison de la durée limitée de son effet (pas plus de 6 mois) et du caractère "mutant" des souches du virus. "Pour cette raison, le virus de cette année n'est pas le même que celui de l'année dernière", a-t-il expliqué avant de faire remarquer que "durant la conjoncture actuelle, la grippe saisonnière peut s'avérer un peu plus grave que le Coronavirus". Quant au "chevauchement" entre les symptômes de la grippe saisonnière et du Coronavirus, le spé-

cialiste a relevé "la difficulté de différencier" entre les deux pathologies, préconisant le recours au diagnostic biologique comme seul moyen de faire le distinguo entre elles. De son côté, le président de la Société algérienne d'Immunologie, le Pr Djenouhat a convié les sujets concernés à "éviter la vaccination durant l'apparition des symptômes", arguant de son "inutilité" d'une part, et des risques encourus sur leur santé, d'autre part. La directrice en charge des maladies transmissibles au ministère de la Santé, Dr Samia Hammadi, a mis en garde, quant

à elle, contre "l'auto-vaccination", l'avis du médecin étant "important pour décider de l'opportunité pour le patient à se faire vacciner. Elle a indiqué que l'acquisition du vaccin antigrippal au niveau des officines de pharmacie ne peut, par conséquent, se faire qu'après présentation de la prescription médicale. La grippe saisonnière touche chaque année plus d'un (1) milliard de personnes au monde, occasionnant entre 3 à 5 millions de cas sévères, à l'origine de 290.000 à 650.000 décès liés à des troubles respiratoires.

N.S.

ANEM

Plus d'un million de demandeurs d'emploi enregistrés auprès de la agence

Le Directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Abdelkader Djaber a présenté, dimanche, un exposé devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacré aux réalisations de l'ANEM.

Lors de son exposé, le DG de l'ANEM a

indiqué que jusqu'au 30 novembre 2023, plus d'un 1.019.000 demandeurs d'emploi ont été orientés vers les secteurs privé et public, sur plus de 2.795.000 inscrits au niveau des services de l'ANEM, estimant que cet indicateur est "positif par rapport à l'année passée". Selon le responsable, 72% des demandeurs d'emploi ont été orientés

vers le secteur privé et 28% vers le secteur public. Le premier responsable de l'agence a précisé que l'ANEM prospecte les offres d'emploi, d'autant que ses agents ont réussi, lors de leurs sorties sur le terrain, à assurer 60.500 offres d'emploi. Abdelkader Djaber a également affirmé à cette occasion, que l'opération d'insertion professionnelle (dans

le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle-DAIP), a atteint un taux de 98.70% jusqu'à fin novembre, précisant que "ce dossier sera définitivement clos à la fin de l'année en cours". Le DG de l'ANEM a, en outre, fait savoir que 2.200.000 chômeurs ont bénéficié de l'allocation chômage.

N. S.

AGRICULTURE

LA COMMISSION NATIONALE DE RECENSEMENT GÉNÉRAL TIENT SA PREMIÈRE RÉUNION

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a coprésidé hier, avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, la première réunion de la Commission nationale de supervision du recensement général de l'agriculture. Ladite réunion a été consacrée à l'examen de plusieurs points dont les plus importants sont le règlement intérieur de la Commission et le projet de questionnaire relatif au recensement, en se basant notamment sur l'expérience du recensement général de la population. Lors de cette réunion, les méthodes de la mise en œuvre du recensement sur le terrain ont été débattues, dont les moyens techniques qui seront utilisés, à l'instar des tablettes numériques, outre la date de lancement du recensement, de la durée de sa réalisation, des ressources humaines dédiées à cet effet, des modalités de son encadrement ainsi que de la formation des agents chargés du recensement et les encadreurs. Dans ce sillage, le ministre de l'Agriculture a rappelé que cette opération intervient après le recensement de la ressource animale mené récemment par le secteur, qui a donné lieu à des résultats non identiques aux chiffres relayés auparavant. Youcef Cherfa a également indiqué qu'il y a une "commission technique, présidée par le secteur de l'agriculture, avec la contribution d'autres secteurs, chargée de mettre en place les mécanismes techniques qui seront utilisés dans le recensement général de l'agriculture". A noter que la commission nationale du recensement général de l'agriculture, est composée de 19 membres représentant les secteurs ministériels concernés et les instances nationales en rapport avec cette opération. Elle est présidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural avec la ministre Haut-Commissaire à la Numérisation en tant que vice-présidente de la commission. La commission nationale est l'organe central chargé de l'animation et de l'encadrement de l'ensemble des opérations d'élaboration et de mise en œuvre du recensement agricole.

R.E.

LE GROUPE STELLANTIS TIENT SA PROMESSE

Inauguration de l'usine de véhicules de la marque «FIAT» à Oran

C'est le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique Ali Aoun qui a supervisé hier dans la zone industrielle de la commune de Tafraoui (Oran), l'inauguration de l'usine automobile de la marque italienne "Fiat".

La cérémonie d'inauguration de cette usine s'est déroulée en présence du vice-ministre italien de l'Entreprise et du "Made in Italy", Valentino Valentini, et du directeur général du groupe Stellantis auquel appartient la marque Fiat, Carlos Tafriz.

Selon les professionnels du secteur, ce projet structurant a été réalisé en un temps record, puisque les travaux de mise en œuvre ont débuté en novembre 2022, après la signature en octobre 2022 d'un accord-cadre entre le ministère de l'Industrie et le groupe "Stellantis, quatrième mondial du secteur de l'industrie automobile, qui comprend 12 marques dont "Fiat". L'accord-cadre signé entre les deux parties, met l'accent sur la nécessité de développer les activités industrielles liées à la construction automobile, le service après-vente, les pièces de rechange, ainsi que sur le développement de la filière de la construction



automobile en Algérie. La mise en œuvre de l'accord-cadre est intervenue à la suite de la publication du décret 22-384 daté du 17 novembre 2022, cadre juridique englobant les conditions et les mesures liées aux activités en rapport avec la construction automobile, définissant un nouveau cahier des charges destiné aux importateurs et aux constructeurs

automobile. Selon le groupe Stellantis la capacité de production initiale de l'usine est estimée à 60.000 véhicules par an, dans une première phase, et atteindra 90.000 véhicules par an dans une seconde phase. L'usine automobile Fiat de Tafraoui produira trois types de véhicules (modèles) jusqu'en 2026, tandis que la production du quatrième type

débutera en 2029. « L'usine a employé 300 travailleurs, durant l'année en cours, et 300 autres devraient l'être en 2024, dont une grande partie a été formée dans le cadre d'un programme de coopération entre l'entreprise "Stellantis" et le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels.» annonce-t-on.

N.S.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Accord pour la création d'une joint-venture de production des composants en Algérie

Un protocole d'accord a été signé, dimanche, entre le Holding Algerian Chemical Specialities (ACS) et la compagnie internationale SIGIT portant sur la création d'une entreprise conjointe pour la production de composants et structures en plastique et caoutchouc destinés à l'industrie automobile, a annoncé ACS dans un communiqué. "Une rencontre s'est tenue au niveau du siège du Holding ACS, regroupant le PDG du Holding, Samir Yahiaoui et Lorenzo Manoni, directeur général technique et responsable du développement de la compagnie internationale SOAG-SIGIT, spécialisée dans la production de structures et composants en plastique et caoutchouc pour le compte des grands producteurs automobiles, tels que Fiat, Skoda, Volkswagen et Geely", a précisé ledit communiqué. Cette rencontre s'inscrit "dans le cadre de la concrétisation des orientations du ministre de l'In-

dustrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, visant la multiplication des efforts pour l'accompagnement de l'industrie automobile en Algérie, ainsi que l'augmentation du niveau d'intégration nationale à travers la recherche de partenaires économiques expérimentés, possédant un potentiel technologique et industriel avérés à l'échelle internationale et ce, dans la perspective de produire des composants et pièces de rechange automobile en Algérie", a ajouté le communiqué. Cette rencontre, à laquelle ont participé le représentant de la société SIGIT en Algérie, les cadres du Holding ACS, ainsi que les PDG des filiales concernées et le Groupe ENPC, s'est soldée par la signature d'un protocole d'accord entre les deux parties, portant sur la création d'une entreprise conjointe pour la production de composants et structures en plastique et caoutchouc destinés à l'industrie automo-

bile. Ce partenariat "s'étendra dans un futur proche aux peintures et verre, qui rentrent dans le domaine d'activité du Holding ACS, a fait savoir le communiqué tout en mentionnant que "la société conjointe sera fort probablement implantée dans la wilaya d'Oran". Après la signature, Samir Yahiaoui s'est exprimé sur "l'importance de ce projet qui coïncide avec le lancement d'une réelle industrie automobile en Algérie, parallèlement avec la volonté des grandes firmes automobiles pour investir et s'installer en Algérie". De son côté, Lorenzo Manoni s'est dit "confiant de la réussite de ce projet et il a exprimé la disponibilité de sa compagnie pour accompagner ce projet dans toutes ses dimensions, technique et industrielle, y compris le transfert technologique dans leur domaine d'expertise vers l'Algérie", est-il mentionné dans le communiqué.

R.E./avec APS

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE A DÉCLARÉ À AL-SHARQ-NEWS :

« La production de gaz de l'Algérie devrait augmenter de 4 milliards de mètres cubes en 2023 »

Le volume de production de gaz en Algérie dépassera cette année les niveaux de 2022 pour atteindre environ 4 milliards de mètres cubes, au moment où il est prévu que Sonatrach devrait investir 42 milliards de dollars entre 2023 et 2027 pour augmenter la production pétrolière et gazière, selon les propos de Mohamed Arkab, le ministre de l'Énergie du pays. Arkab a souligné en réponse aux questions d'Al-Sharq-News qu'environ 77 % de cet investissement est alloué au développement de l'activité d'extraction, dans le but d'élargir la base de réserves et d'augmenter la production de combustible primaire, de répondre à la demande locale à long terme et de

garantir les engagements du pays pour ce qui est des exportations.

Toujours selon Arkab, Sonatrach « consacrera 14 milliards de dollars sur le montant total au développement de projets gaziers, en plus de 3,5 milliards de dollars pour des projets pétrochimiques et environ un demi-milliard de dollars pour des projets liés à la protection de l'environnement. »

Il est à rappeler qu'en juillet dernier, Sonatrach a convenu avec le géant de l'énergie TotalEnergies d'investir plus de 700 millions de dollars pour extraire environ 55 milliards de mètres cubes de gaz de deux gisements en Algérie.

Selon la Joint Organizations Data Initiati-

ve (JODI), la production gazière de l'Algérie a atteint environ 96,7 milliards de mètres cubes de gaz en 2022, alors que la production atteignait environ 79,6 milliards de mètres cubes jusqu'en septembre dernier.

L'Algérie joue un rôle dans la compensation des livraisons de gaz russe vers l'Europe, notamment vers l'Italie, après que Moscou a réduit ses flux en réponse aux sanctions liées à l'invasion de l'Ukraine. Elle repose sur le fait qu'elle est le plus grand fournisseur de gaz de l'Europe en 2021 après la Russie et la Norvège.

Par ailleurs, Arkab a déclaré que les pays de l'OPEP et les pays non membres participant à l'accord « OPEP+ » adhèrent à

leur accord, indiquant qu'ils continuent d'évaluer les conditions du marché, de relever ses défis et de prendre les mesures nécessaires au moment approprié et selon les besoins, dans le but d'assurer la stabilité du marché au profit des producteurs, des consommateurs et de l'économie mondiale.

Le ministre de l'Énergie avait révélé dans une déclaration précédente que l'alliance OPEP+ pourrait prolonger les récentes restrictions de production sur l'approvisionnement en pétrole au-delà du premier trimestre de l'année prochaine.

M.H.

NAÂMA : CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Nouvelles aides humanitaires destinées à Ghaza

Il s'agit de la seconde phase d'aides humanitaires destinées à Ghaza qui débutera dans les prochains jours, en collaboration avec le Croissant-Rouge palestinien.

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) s'attelle aux derniers préparatifs d'une deuxième phase d'aides humanitaires destinées au peuple palestinien de la bande de Ghaza, a déclaré, lundi à Nâama, la présidente du C-RA, Ibtissem Hamlaoui. A l'occasion du lancement d'une caravane de solidarité, dans le cadre de l'initiative "Hiver chaud", vers les zones déshéritées de la wilaya, Mme Hamlaoui a indiqué qu'"en application des instructions des plus hautes autorités du pays concernant l'envoi d'aides humanitaires importantes et d'urgence vers la bande de Ghaza, une collaboration est en cours entre le C-RA et le Croissant-Rouge palestinien pour arrêter les mesures d'accueil, d'orientation et d'accès de ces aides, comprenant les équipements d'un hôpital de campagne, des quantités considérables de médicaments, denrées alimentaires, couvertures, literies et tentes à nos frères palestiniens de la bande de Ghaza, dans les prochains jours". Elle a également mis



l'accent sur le lancement par le C-RA du programme de solidarité, concernant la prise en charge des étudiants palestiniens, notamment ceux issus de la bande de Ghaza, qui poursuivent leurs études dans les universités du pays, afin de les accompagner et leur fournir le soutien matériel et psychologique dans cette période difficile marquée par l'agression sioniste que leurs familles endurent. La présidente du C-RA avait auparavant supervisé, devant le siège de la wilaya de Nâama, le lancement d'une caravane comprenant des colis alimentaires, des vêtements et de la literie, destinés aux familles nécessiteuses à travers les zones éparses des communes de Kasdir, Sfisifa

et Asla, ainsi que des équipements devant profiter à des personnes aux besoins spécifiques. Selon Mme Hamlaoui, cette initiative intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme humanitaire du C-RA, visant à soutenir les personnes et familles nécessiteuses dans diverses régions du pays et à accompagner les pouvoirs publics dans le domaine de la solidarité nationale avec les couches sociales vulnérables. La présidente du CRA a également supervisé l'octroi d'un don d'équipements et matériels médicaux au profit d'une salle de soins du village de Sidi Moussa (commune d'Ain Benkhelil), signalant que cette initiative sera généralisée à travers toutes les zones

éloignées du pays, après avoir touché les structures sanitaires de proximité des wilayas de Tebessa, Adrar et Bechar. Cette action, a-t-elle souligné, s'inscrit dans le cadre de la coordination entre le C-RA et le secteur de la santé, en vue d'améliorer les prestations et la prise en charge sanitaire des citoyens dans les zones éparses. Mme Hamlaoui poursuivra, lors de sa visite de deux jours dans la wilaya, l'octroi des équipements à trois salles de soins du village de Belhandjir de la commune d'Aïn Sefra, Lhamra, Kasdir et Sidi Brahim, dans la commune de Moghrar. Le Centre universitaire "Salhi Ahmed" de Nâama et l'école Dahaoui Yahia ont constitué d'autres étapes de la visite de la présidente du C-RA, qui a pris part à des activités de sensibilisation organisées à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, en plus de la présentation des missions et rôles de cette organisation humanitaire dans la collecte et la fourniture d'aides et l'organisation de campagnes de volontariat. Demain mardi, Mme Hamlaoui supervisera des opérations de bénévoles pour le nettoyage de l'Oasis de Moghrar, au Ksar de Cheikh Bouâ-mama, ainsi que des actions de reboisement et inspectera les comités locaux du C-RA dans plusieurs communes de la wilaya.

R.R.

SÉTIF

45.000 DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE INSTALLÉS

Le P-d-g du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a indiqué jeudi à Sétif "qu'il sera procédé prochainement à la fabrication d'équipements détecteurs de monoxyde de carbone en Algérie au niveau de l'usine de la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale de ce groupe". S'exprimant en marge d'une opération d'installation de deux (2) détecteurs de monoxyde de carbone au domicile d'un citoyen situé au centre-ville de Sétif comme échantillon qui "sera généralisé", M. Adjal a indiqué que "cet équipement sera fabriqué en Algérie à partir du mois de janvier prochain". Le P-d-g du Groupe Sonelgaz qui était accompagné du chef de l'exécutif local, Mustapha Limani a rappelé que "l'opération d'installation des équipements détecteurs de monoxyde de carbone lancée depuis plusieurs mois à travers les wilayas du pays a ciblé dans une première phase 45.000 équipements installés dans les domiciles des citoyens de la wilaya de Sétif en attendant l'installation de plus de 750.000 autres équipements dans la même wilaya durant la prochaine étape". Selon le même responsable, l'opération "intervient en concrétisation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune concernant la dotation des domiciles des citoyens à travers le pays en ces équipements détecteurs en vue de stopper le phénomène d'asphyxie au monoxyde de carbone et les accidents causés par les fuites de gaz pour préserver la sécurité des citoyens". Par ailleurs, M. Adjal a évoqué le projet de réalisation d'une centrale solaire d'une capacité de 200 Mégawatts dans la wilaya de Tindouf, rappelant que les travaux seront lancés durant le premier trimestre de l'année prochaine 2024. A cette occasion, il a ajouté que l'étude technique relative au projet a été lancée en attendant le lancement de l'avis d'appel d'offre de sa réalisation la fin du mois courant, précisant que "la réception du projet aura lieu dans un délai allant entre 16 et 18 mois". Cette centrale sera raccordée à un réseau électrique de 220 kilovolt de Tindouf à Gara Djebilet ce qui va garantir le dynamisme et la relance de l'investissement dans la région, a-t-il précisé.

APS

BOUMERDÈS : HUITIÈME ÉDITION DE LA FOIRE NATIONALE DU MIEL

Participation d'une trentaine d'exposants

Près de 30 exposants, dont une majorité de producteurs de miel et dérivés, et autres opérateurs économiques et investisseurs de la filière apicole, issus des wilayas de Boumerdès, Tipasa, Tizi-Ouzou, Chlef, Blida et Alger, assurent l'animation de cette nouvelle édition du genre qui se tient dans un espace ouvert à proximité de la gare ferroviaire du centre-ville de Boumerdès. Une forte affluence de visiteurs, dont particulièrement des femmes de différentes communes de la région et d'autres, plus lointaines, intéressées par les produits de beauté naturels confectionnés à base de miel et des produits de la ruche, caractérise cet événement commercial qui se poursuivra jusqu'au 19 décembre courant. D'autres partenaires de la filière, dont le secteur des forêts, des spécialistes en agriculture et autres représentants des dispositifs de soutien à l'emploi et à l'investissement et des compagnies d'assurance, venus faire la promotion des différents avantages assurés par l'Etat au profit des jeunes, participent, aussi, à cette foire. La forte affluence enregistrée à ce Salon s'explique par la qualité des produits exposés et leurs prix relativement abordables, le kg de miel est

proposé dans une fourchette de 3000 à 6000 DA, outre la notoriété acquise par cette manifestation, a estimé le directeur de la Coopérative agricole publique de collecte et commercialisation du miel et dérivés, Ali Djemaâtene, organisatrice de l'événement. Différentes variétés de miel et autres produits de la ruche, outre des produits d'esthétique faits à base de miel et divers équipements de la ruche et des produits artisanaux traditionnels, sont exposés et proposés à la vente, par les participants à cette foire.

Le Salon, organisé en coordination avec la direction de wilaya des services agricoles, propose, aussi, une multitude de plats populaires traditionnels et de gâteaux faits à base de miel. Des stands d'exposition ont été également dédiés à des producteurs de plants d'oliviers, de fleurs et de bois d'ornement. Selon M. Djemaâtene, cet événement, qui sera clôturé par la récompense des meilleurs apiculteurs, est un "espace offert pour les échanges d'expériences entre producteurs et intervenants dans la filière, tout en insufflant une dynamique de production dans cette importante filière agricole, avec la mise à disposition des apiculteurs

d'espaces organisés pour la commercialisation de ce produit alimentaire sain".

APS

DJELFA

NÉCESSITÉ DE SENSIBILISER CONTRE LA FRAUDE À LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les participants à une rencontre de sensibilisation à la lutte contre la fraude à la sécurité sociale, organisée dimanche à Djelfa, ont souligné la nécessité pour tous les partenaires concernés de s'impliquer dans la lutte contre ce phénomène. Le directeur de l'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Mohamed Mehad, a insisté sur l'importance du volet sensibilisation dans la lutte contre la fraude à la sécurité sociale, par le renforcement du travail collectif entre tous les organismes, les assurés sociaux, et les médecins généralistes et privés, "dont il est attendu une importante contribution dans la lutte contre les arrêts maladie abusifs et l'utilisation irrationnelle de la carte Chiffa". Le secrétaire général de l'association d'aide aux malades du cancer "Chouaâ El Amel" (lueur d'espoir), Mohamed Bourekba, a, quant à lui, estimé que la "pérennité des prestations de la CNAS est la responsabilité de tout un chacun, dont notamment les assurés sociaux et les différents partenaires auxquels incombe la mission de la protéger de toutes formes de fraude". "La lutte contre le phénomène de fraude à la sécurité sociale nécessite la mobilisation de tous les partenaires sociaux", a également souligné le président de l'association "Dr.Mohamed Kaki de défense et promotion des droits des malades", Ahmed Kaki, appelant à la nécessité de prise en charge des personnes atteintes de maladies chroniques non assurées sociales. Cette rencontre est inscrite au titre de la campagne nationale de lutte contre la fraude à la sécurité sociale, lancée sous le slogan "La préservation du système de la sécurité sociale est l'affaire de tous".

APS

AGRICULTURE INTELLIGENTE, UN MARCHÉ

Des systèmes alimentaires sains, durables et inclusifs sont essentiels à la réalisation des objectifs mondiaux de développement. Le développement de l'agriculture est l'un des leviers les plus puissants sur lequel agir pour mettre fin à l'extrême pauvreté, renforcer le partage de la prospérité et nourrir les 9,7 milliards de personnes que comptera la planète en 2050. Par rapport à d'autres secteurs, la croissance de l'agriculture a des effets deux à quatre fois plus efficaces sur l'augmentation du revenu des populations les plus démunies, souligne la banque mondiale. L'agriculture est aussi un facteur essentiel de croissance économique : en 2018, elle représentait 4 % du produit intérieur brut (PIB) mondial et, dans certains pays en développement parmi les moins avancés, sa part peut dépasser 25 % du PIB. Or, plusieurs facteurs risquent de mettre en péril la capacité de l'agriculture à tirer la croissance et à réduire la pauvreté, ainsi que

s'alimentent mal ou insuffisamment, et ce « double fardeau » de la malnutrition est la cause de maladies et de crises sanitaires. L'insécurité alimentaire a pour effet de détériorer la qualité du régime alimentaire et d'accroître le risque de diverses formes de malnutrition : dénutrition, mais aussi surpoids et obésité. On estime que 3 milliards de personnes dans le monde n'ont pas les moyens de se nourrir sainement.

TIRER PROFIT DES TECHNOLOGIES DE POINTE

Selon le magazine AI, l'agriculture intelligente est un concept de gestion visant à fournir à l'industrie agricole l'infrastructure nécessaire pour tirer parti des technologies de pointe – y compris les grandes données, le Cloud et l'internet des objets (IoT) – pour suivre, surveiller, automatiser et analyser les opérations. Également connue sous le nom d'agri-

surveillance à distance. La combinaison de ces technologies facilite les données dérivées du M2M (machine à machine). Ces données alimentent un système d'aide à la décision qui permet aux agriculteurs de voir ce qui se passe à un niveau plus précis que par le passé. Par exemple, en mesurant précisément les variations au sein d'un champ et en adaptant la stratégie en conséquence, les agriculteurs peuvent accroître considérablement l'efficacité des pesticides et des engrais et les utiliser plus judicieusement. De même, les techniques agricoles intelligentes aident les agriculteurs à mieux surveiller les besoins de chaque animal et à adapter leur alimentation pour prévenir les maladies et améliorer la santé des troupeaux.

« En rendant l'agriculture plus connectée et plus intelligente, l'agriculture de précision contribue à réduire les coûts globaux et à améliorer la qualité et la quantité des produits, la résilience de l'agriculture et l'expérience du consommateur. Un contrôle accru de la production conduit à une meilleure gestion des coûts et à une réduction des déchets. La capacité à détecter les anomalies dans la croissance des cultures ou la santé du bétail, par exemple, permet d'éliminer le risque de perte de rendement. En outre, l'automatisation accroît l'efficacité. Grâce à des dispositifs intelligents, plusieurs processus peuvent être activés en même temps, et les services automatisés améliorent la qualité et le volume des produits en contrôlant mieux les processus de production », souligne la même source.

Les systèmes agricoles intelligents permettent également de gérer avec soin les prévisions de la demande et la livraison des marchandises sur le marché juste à temps pour réduire le gaspillage. L'agriculture de précision est axée sur la gestion de l'offre de terres et, en fonction de leur état, se concentre sur les bons paramètres de croissance – par exemple, l'humidité, la teneur en engrais ou en matières – pour fournir la production de la bonne culture qui est demandée. Les types de systèmes d'agriculture de précision mis en œuvre dépendent de l'utilisation de logiciels pour la gestion de l'entreprise. Les systèmes de contrôle gèrent l'entrée des capteurs, fournissant des informations à distance pour l'approvisionnement et l'aide à la décision, en plus de l'automatisation des machines et des équipements pour répondre aux problèmes émergents et à l'aide à la production.

AGRICULTURE EN AFRIQUE : INVESTIR DANS LES FEMMES, LES JEUNES ET LES PETITS EXPLOITANTS

Selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), une transformation à grande échelle des systèmes agroalimentaires menée par l'Afrique ne sera pas possible sans des solutions qui changent la donne, des investissements plus importants dans les petits exploitants agricoles et les organisations locales, des transformations structurelles, des innovations et des partenariats à tous les niveaux. L'objectif est de renforcer la souveraineté alimentaire et la résilience de l'Afrique grâce à des investissements durables.

D'après la FAO, l'Afrique dispose d'importants atouts, y compris ses ressources humaines et naturelles mais pour libérer tout le potentiel de ces précieux atouts, le continent a besoin de décisions et d'actions qui changent la donne. L'investissement dans le développement social, en particulier chez les jeunes, les femmes et les petits exploitants agricoles représente l'un des principaux domaines prioritaires. L'agence des nations unies souligne la nécessité de passer à l'agriculture numérique sur le continent, notant

que l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que 1000 villages ruraux peuvent être convertis en zones de production agricole de manière géniale. La mobilisation de la main-d'œuvre locale et de la technologie est essentielle à l'efficacité de l'agriculture dans le climat d'investissement. L'architecture financière doit aussi être adaptée à la réalité locale et des partenariats sont nécessaires pour tirer le rôle vital de l'agriculture et des partenariats dans la mise en œuvre de systèmes agroalimentaires.

SMART AGRICULTURE : LA "QUANTIFICATION" QUI VISE LA PRODUCTION

La production de grandes quantités de produits agricoles est un défi pour les agriculteurs cherchant à améliorer la qualité et le volume des produits en contrôlant mieux les processus de production. Les systèmes agricoles intelligents permettent également de gérer avec soin les prévisions de la demande et la livraison des marchandises sur le marché juste à temps pour réduire le gaspillage. L'agriculture de précision est axée sur la gestion de l'offre de terres et, en fonction de leur état, se concentre sur les bons paramètres de croissance – par exemple, l'humidité, la teneur en engrais ou en matières – pour fournir la production de la bonne culture qui est demandée. Les types de systèmes d'agriculture de précision mis en œuvre dépendent de l'utilisation de logiciels pour la gestion de l'entreprise. Les systèmes de contrôle gèrent l'entrée des capteurs, fournissant des informations à distance pour l'approvisionnement et l'aide à la décision, en plus de l'automatisation des machines et des équipements pour répondre aux problèmes émergents et à l'aide à la production.

La vitesse à laquelle les données sont traitées est aussi importante. Vous pouvez manger plus sainement en évitant les aliments transformés. Son étude scientifique sur la santé, apparemment, consiste à réduire l'agriculture traditionnelle, les semences, la production de l'électricité, plus d'un siècle est compliqué, tant que des millions de personnes souffrent de la faim. La production agricole est en outre menacée par les effets croissants du changement climatique, en particulier dans les régions du monde qui souffrent déjà d'une insécurité alimentaire. Par ailleurs, les systèmes alimentaires contribuent aussi au changement climatique puisqu'ils sont à l'origine d'environ 30 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Les modèles de production actuels mettent en danger la santé de la population et de la planète et sont à l'origine de niveaux de pollution et de gaspillage non soutenables. Un tiers de la nourriture produite dans le monde est perdue ou gaspillée. Il est essentiel de lutter contre ce problème si l'on veut améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais aussi atteindre les objectifs climatiques et réduire les pressions qui s'exercent sur l'environnement. La malnutrition figure parmi les principaux facteurs de risque de décès dans le monde. Des millions de personnes

■ Alors que 80 % de la population pauvre mondiale vit en milieu rural, ce secteur peut jouer un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. L'explosion démographique et le réchauffement climatique pèsent sur les ressources et posent un défi à la recherche agronomique : concilier intensivité et écologie pour produire plus sans épuiser les sols.

la sécurité alimentaire. Des perturbations liées à la pandémie de COVID-19 aux phénomènes météorologiques extrêmes, en passant par les invasions acridiennes et les conflits, les systèmes alimentaires sont exposés à de multiples chocs qui entraînent une hausse des prix des denrées et une aggravation de la faim. Le conflit russo-ukrainien a accéléré une crise alimentaire mondiale qui plonge dans l'extrême pauvreté des millions de personnes supplémentaires. La vie de 205 millions d'individus dans 45 pays est en danger faute d'accès à la nourriture.

La production agricole est en outre menacée par les effets croissants du changement climatique, en particulier dans les régions du monde qui souffrent déjà d'une insécurité alimentaire. Par ailleurs, les systèmes alimentaires contribuent aussi au changement climatique puisqu'ils sont à l'origine d'environ 30 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Les modèles de production actuels mettent en danger la santé de la population et de la planète et sont à l'origine de niveaux de pollution et de gaspillage non soutenables. Un tiers de la nourriture produite dans le monde est perdue ou gaspillée. Il est essentiel de lutter contre ce problème si l'on veut améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais aussi atteindre les objectifs climatiques et réduire les pressions qui s'exercent sur l'environnement. La malnutrition figure parmi les principaux facteurs de risque de décès dans le monde. Des millions de personnes

culture de précision, l'agriculture intelligente est gérée par des logiciels et surveillée par des capteurs. L'agriculture intelligente prend de plus en plus d'importance en raison de la combinaison de la croissance de la population mondiale, de la demande croissante de rendements plus élevés des cultures, de la nécessité d'utiliser efficacement les ressources naturelles, de l'utilisation croissante et du besoin croissant d'une agriculture intelligente en matière de climat.

La ferme intelligente comprend l'utilisation de technologies telles que : capteurs pour le balayage du sol et la gestion de l'eau, de la lumière, de l'humidité et de la température. Les technologies de télécommunications telles que les réseaux avancés et le GPS. Matériel et logiciels pour des applications spécialisées et pour permettre des solutions basées sur l'IoT, la robotique et l'automatisation.

Outils d'analyse des données pour la prise de décision et la prévision. La collecte de données est une partie importante de l'agriculture intelligente, car la quantité de données disponibles sur les rendements des cultures, la cartographie des sols, le changement climatique, les applications d'engrais, les données météorologiques, les machines et la santé animale ne cesse d'augmenter.

Des satellites et des drones pour collecter des données 24 heures sur 24 pour un champ entier. Ces informations sont transmises à des systèmes informatiques de suivi et d'analyse pour donner un « œil sur le terrain » ou un « œil dans la grange » qui rend possible la

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

É EN PLEINE EXPANSION DANS LE MONDE

l'Initiative 1000 Villages Numériques, qui vise à identifier des villages numériques. D'une manière générale, il est essentiel de renforcer la gestion des ressources, d'améliorer les dépenses publiques, en particulier le secteur agricole, d'améliorer le bien-être des agriculteurs et de remédier à l'infrastructure défaillante. C'est le cas de la nécessité d'identifier les déficits et, en conséquence, de stimuler la production et d'améliorer les infrastructures.

permettre aux agriculteurs d'accéder à des instruments financiers et aux ressources humaines, aux innovations, aux marchés et aux marchés. A cela s'ajoute, l'engagement du secteur privé et des partenariats public-privé dans la réalisation d'une transformation efficace des systèmes alimentaires.

AGRICULTURE : LA QUATRIÈME RÉVOLUTION" À TRANSFORMER LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

La production alimentaire génère d'énormes quantités de gaz à effet de serre. Les chercheurs cherchent donc à améliorer l'agriculture pour la rendre plus durable. Sous une forme, les cubes orange translucides sont à des bonbons. Si ce n'était des légumes qui en sortent, je serais tenté de dire, comme de nombreux visiteurs de la ferme. "Nous devons souvent rappeler aux visiteurs de ne pas les manger", dit Maddalena Salvalaio, technicienne de la ferme. Les cubes sont faits d'hydrogel, un matériau dont la structure en réseau est liquide. Il est généralement utilisé dans les dispositifs médicaux et les couches. Au Imperial College London's Plant Sciences Laboratory, Maddalena Salvalaio, scientifique Giovanni Sena les utilise pour changer l'avenir de l'agriculture.

laquelle vous mangez peut être importante pour votre santé que ce que vous mangez. Sept types d'aliments à éviter pour éviter l'intoxication, selon un expert en nutrition.

l'inscrit dans une tendance croissante il y a deux décennies, qui cherche des moyens de stimuler la production en utilisant l'électricité dans les cultures et les sols. L'application de l'électricité aux plantes se fait depuis longtemps, mais l'étude de ses résultats n'est que récente. Le sujet est devenu si important que des institutions telles que la National Science Foundation des États-Unis allouent des fonds à l'étude de l'utilisation du plasma dans l'agriculture, sous la forme de cubes dans des salles à température

de nouveaux projets ne serait pas étrangère à ceux qui, au XIXe siècle, ont eu une étrange obsession : l'électroculture, une technique qui consistait à appliquer l'électricité aux plantes pour produire de meilleures fleurs, fruits, voire pour les débarrasser des parasites, mais dont les résultats étaient mitigés. Cette nouvelle génération de chercheurs délaisse le mot "électroculture" au profit de termes tels que "smart agriculture" ou "quatrième révolution agricole". Le mécanisme sous-jacent reste le même : les partisans s'accordent à dire que, après des siècles d'échec, l'utilisation de l'électricité sur les plantes peut enfin porter ses fruits. L'espoir est que ces systèmes puissent être utilisés pour lutter contre le changement climatique mondial, en réduisant les émissions environnementales de



l'agriculture à grande échelle. Selon une estimation de 2005, les différentes composantes de l'agriculture peuvent contribuer à hauteur de 10 à 12 % aux émissions de gaz à effet de serre chaque année. La production d'engrais synthétiques issus du procédé Haber-Bosch, très énergivore, qui a révolutionné l'agriculture au début du XXe siècle, représente aujourd'hui des centaines de millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO2) par an. Et l'érosion des sols due à l'utilisation non réglementée des terres en rajoute encore. C'est pourquoi de nombreux chercheurs de la nouvelle vague d'agriculture électrique pensent que leur technique peut jouer un rôle dans l'amélioration de la production alimentaire. L'érosion des sols est l'une des conséquences d'une agriculture non réglementée. Pour augmenter les rendements, certains scientifiques reviennent à des inventions inspirées de l'"électro-végétomètre", créé par un physicien français dans les années 1780. Il s'agissait d'une sorte de paratonnerre qui fournissait de l'électricité atmosphérique aux cultures, souvent avec des conséquences indésirables.

LES BOUILLONS CUBES INDUSTRIELS SONT-ILS DANGEREUX POUR NOTRE SANTÉ?

Aux États-Unis, plusieurs institutions tentent de ressusciter l'approche de la foudre artificielle. Cependant, lorsque les anciens électro-culteurs ont essayé pour la première fois d'exploiter ses avantages il y a des siècles, leurs résultats anecdotiques douteux étaient la seule chose qui soutenait la mise en œuvre de la méthode. Les éclairs étaient aussi susceptibles d'endommager les plantes que de les encourager. Mais depuis le siècle dernier, il est possible d'appliquer ces rayons avec une plus grande précision. Cela se fait par le biais du plasma, une matière générée dans la nature par la foudre, qui est extrêmement chaude, généralement plusieurs millions de degrés, et qui se transforme en une sorte de gaz ionisé. Les nouvelles technologies permettent de le manipuler à température ambiante. On parle alors de plasma froid. Son

utilisation est "un domaine extrêmement actif [dans l'agriculture] à l'heure actuelle", déclare José López, professeur à l'université de Seton Hall, qui a également été directeur du programme de physique des plasmas à la National Science Foundation (NSF) des États-Unis. Avec Alexander Volkov, biochimiste à l'université d'Oakwood en Alabama, ils font partie de ceux qui ont adopté la tendance croissante de l'application du plasma froid aux jeunes semences sous diverses formes. Lors de ses expériences, Volkov a observé des augmentations de rendement de 20 à 75 %, selon la plante. "Nous avons augmenté la production de choux de 75 %. Le chou avait également un meilleur goût. Le goût, dit-il, était plus doux. Ces scientifiques ne sont pas les seuls.

Le plasma est une matière naturelle générée par la foudre et, dans le cadre d'une nouvelle recherche, il est appliqué aux plantes. Une poignée d'études font état d'une variété d'avantages que le plasma apporte aux cultures, allant d'une croissance plus rapide et plus importante des plantes à une meilleure résistance aux parasites. "Le plasma agit en réveillant la graine, pour autant que nous le sachions", explique M. Lopez. Lorsque les graines germent, c'est à ce moment-là que la nouvelle plante est la plus vulnérable à un large éventail de "facteurs de stress" environnementaux. Par conséquent, elle refuse de s'ouvrir tant qu'elle n'est pas "satisfaite" de son environnement. L'accélération de ce processus est une pratique courante dans l'agriculture depuis longtemps, bien qu'elle soit généralement obtenue par des moyens chimiques tels que les acides. Le plasma semble faire la même chose, mais de manière beaucoup plus efficace. "Il perce la paroi de la graine, et lorsque vous la plantez, elle a une plus grande capacité à absorber l'eau et le sol", explique M. Lopez. "Après quelques secondes de traitement, la plante pousse plus vite que les graines non traitées. Le plasma semble même revigorer les plantes qui ont déjà poussé, explique M. Lopez, dont le propre groupe à la NSF a utilisé un outil de précision appelé crayon à plasma pour traiter des plants de basilic doux. Ces plantes sont devenues plus robustes et plus saines, et leur

masse et leur hauteur ont augmenté de 20 %."Les résultats sont remarquables", affirme M. Lopez. Bien que les scientifiques ne soient pas encore tout à fait sûrs de son fonctionnement, notamment en ce qui concerne l'interaction entre l'électricité et les plantes entières, ils disposent actuellement de plusieurs initiatives financées par la NSF pour le découvrir. Cette incertitude explique pourquoi l'utilisation de l'électricité dans l'agriculture suscite encore du scepticisme. Certains objectent que, 200 ans après que les premiers Victoriens ont électrifié sans succès leurs plantes vivaces, on ne sait toujours pas comment l'électricité interagit avec leur biologie. "Nous savons depuis des décennies que les champs électriques favorisent la croissance des plantes", explique M. Sena, du laboratoire de morphogenèse végétale de l'Imperial College de Londres. Le problème est que ces données n'ont jamais été entièrement reproduites, les expériences ayant été menées dans des conditions variables. Mais pour faire de l'intervention électrique sur les plantes une méthode technologiquement valable, il est utile d'en comprendre les fondements scientifiques. Le décryptage du mécanisme moléculaire de la réponse d'une plante à un champ électrique est au cœur des travaux menés par le groupe de Sena à l'Imperial. Ils s'attachent notamment à étudier les signaux électriques générés en interne par les plantes. Ces organismes envoient d'innombrables signaux à chaque stade de leur croissance et dans chaque partie de leur anatomie, qui peuvent être mesurés à l'aide de divers instruments. L'identification de ces signaux pourrait aider les scientifiques à savoir ce dont la plante a besoin, qu'il s'agisse d'eau, de lutte contre les parasites, de nourriture ou même de sol, et ce à chaque étape.

Contrairement à d'autres besoins, il n'est pas possible de créer simplement plus de terres. Pendant longtemps, la meilleure réponse à ce problème a été la promesse de l'agriculture verticale, qui permettrait aux cultures de pousser sur n'importe quelle surface. Il n'y a qu'un seul problème, explique M. Sena. Ce que nous appelons l'agriculture verticale est une erreur d'appellation. Nous ne faisons pas pousser des plantes verticalement, mais nous empilons verticalement des boîtes étroites qui poussent horizontalement. En effet, les racines ne sont pas verticales. Les racines obéissent à la loi de la gravité. Elles cherchent de l'eau et regardent "vers le bas". C'est pourquoi il est très difficile de faire pousser des plantes à racines multiples dans l'espace. En l'absence de gravité, les racines se déplacent dans tous les sens, ce qui rend difficile, d'un point de vue logistique, de les nourrir correctement. Et si l'agriculture verticale faisait littéralement ce que son nom indique ?

Et s'il était possible de faire pousser des fruits et des arbres dont les racines s'étendent longitudinalement et non vers le bas ? Les racines poussent vers le bas parce que l'organisme vivant ressent l'attraction du champ gravitationnel et la présence d'eau, et coordonne ses tissus pour suivre cette direction. Mais ce n'est pas tout ce que les racines peuvent percevoir. Elles ont également la capacité de détecter les champs électriques, un sens qui peut l'emporter sur tous les autres. Un champ électrique a un droit de veto sur la réponse des racines au champ gravitationnel. L'année dernière, Salvalaio et Sena ont montré pour la première fois, avec des détails moléculaires précis, comment utiliser des doses spécifiques d'électricité pour que la plante Arabidopsis réoriente la direction de la croissance de ses racines. Les racines ont la capacité de détecter les champs électriques, un sens qui peut compenser la façon dont la gravité affecte leur croissance.

Par Amel B. et Agences

PROMOTION DU TOURISME

La CEDEAO développera une plateforme digitale pour classer les établissements d'hébergement touristiques

Le tourisme est l'un des secteurs clés de l'économie des pays africains. Pour cela, les pays membres de la CEDEAO ont décidé de procéder à la numérisation du secteur. « La création d'une plateforme numérique pour les Etablissements d'Hébergement Touristique est une mesure novatrice visant à valoriser le parc de réceptifs de la CEDEAO...».

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a annoncé, mercredi 6 décembre, qu'elle développera une plateforme digitale pour classer les établissements d'hébergement touristiques. La décision a été prise lors d'une réunion qui s'est tenue, du 21 au 24 novembre à Dakar au Sénégal, sur invitation de la Commission de la CEDEAO, avec les délégations des différents pays-membres. L'objectif est de permettre aux touristes d'accéder plus facilement aux établissements d'hébergement en Afrique de l'Ouest. « La création d'une plateforme numérique pour les Etablissements d'Hébergement Touristique est une mesure novatrice visant à valoriser le parc de réceptifs de la CEDEAO. Elle servira de centre d'information en permettant aux touristes internationaux et régionaux d'accéder plus facilement aux options



d'hébergement dans la région », explique Anthony Luka Elume-

lu, directeur en charge du secteur privé. La mise en place de

cette plateforme s'inscrit dans le cadre du plan d'action décen-

nal Ecotour 19-29 dont l'objectif est de développer le secteur touristique dans la sous-région. Avec l'adoption en juillet 2023 du Règlement C.REG.2/07/23 par le Conseil des ministres de la CEDEAO et de la création du Régulateur des Hébergements Touristiques, des critères ont été établis pour classer les établissements d'hébergement touristiques au sein de la communauté. Selon l'organisation, la plateforme devrait permettre de réduire les coûts et le temps pour les administrations publiques du tourisme en charge du classement hôtelier, d'éliminer le besoin de déplacements étendus pour remplir leurs obligations envers l'administration touristique ou encore de rendre disponible en temps réel des données statistiques sur l'offre hôtelière dans tous les pays-membres ainsi que sur les arrivées touristiques.

In We Are Tech Africa

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE sous N° 47/2023

PURIFICATION :

Acquisition d'ambulances médicalisées 4x2

N° FISCAL (DSP-IIIa) : 099733019000233

N° ARTICLE : 33010000694

La Direction de la santé et de la population de la wilaya d'illizi lance un avis d'appel d'offres national Ouverte pour

Acquisition de quatre (04) ambulances médicalisées 4x2

- Les sociétés qualifiées et spécialisées et/ou leurs représentants qualifiés intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier de charges auprès de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'illizi(bureau planification) par une personne dûment mandatée sans paiement.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires (selon le cahier de charges), sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTE N° 47/2023

Acquisition de quatre (04) ambulances médicalisées 4x2

à ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Documents requis:

1 / dossier candidature

- déclaration de candidature remplie, signée et cachetée et datée.
- déclaration de probité remplie, signée et cachetée et datée.
- les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Copie du registre de commerce électronique comprend les activités nécessaires
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires, ou le cas échéant des sous traitants.

Bilans des 05 dernières années (2022-2021-2020-2019-2018) dûment approuvés par un comptable agréé et faisant ressortir les Chiffres d'Affaires de 5.000.000.00 DA .

- Références professionnelles appuyées par des attestations faisant ressortir les montants exécutés, attentions d'exécutions Pour les dix dernières années.
- Copie de l'état nominatif dûment signés et cachetés des encadreurs et ouvriers professionnels prévus pour l'exécution du marché signée et cachetée DE LA Les soumissionnaires avec besoin adhésion A (C.N.A.S)
- Moyens matériels (liste ci-jointe à la preuve de l'engagement (cartes grises, aperçu confirmation par procès-verbal judiciaire)
- Catalogues et fiche technique de véhicule
- Attestation de dépôt des comptes année 2022

Remarque: Toutes les pièces doivent être valides le jour d'ouverture des plis techniques et financiers et lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que l'attributaire du marché public..

- 2 / - offre technique:

- déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée et datée.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 18 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- le cahier des charges rempli, cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté"

- 3 - offre financière:

- la lettre de soumission remplie, cachetée et signée et datée.
- le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, cacheté et signé.
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, cacheté et signé.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine . les documents sont :

- Copie Extrait de rôles mise à jour
- Attestation de mise à jour de la Caisse Nationale des Assurances Sociales - CNAS - CASNOS
- Extrait original du Casier judiciaire ne dépassant pas trois mois du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique, du gérant ou du D.G de l'entreprise s'il s'agit d'une société dotée de la personnalité morale de droit.
- Copie du registre de commerce comprend les activités nécessaires
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale

déposées l'offre à l'adresse suivante

direction de la santé et de la population de la wilaya d'illizi(bureau planification)

Les présentations au niveau d'intérêt et le secrétariat des plis sont consignés dans un registre spécial ouvert à cet effet avec la nécessité de mettre un numéro de série pour l'affichage et la date de réception de l'offre

La date de dépôt des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la 1^{ère} parution de la présente annonce d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) avant quatre heures de l'après midi (14.00 h). Dans le cas où le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié, la date de dépôt sera reportée le jour ouvré suivant.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours + la durée de préparation des offres.

L'ouverture des offres techniques et financières et dossier candidature sera effectuée en séance publique le même jour de dépôt des offres au niveau de la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'illizi en présence des soumissionnaires à 14 h 00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'illizi, à partir 14.00 h le jour de dépôt des offres.. Au cas où il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivant

Observations : - Conformément à l'article 71 (alinéa 7) du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires seront invités, le cas échéant, par écrit, à compléter leurs offres techniques dans un délai maximum de 10 jours, sous peine de rejet de leurs offres par la commission d'évaluation des offres, par les documents manquants exigés, excepté la déclaration à souscrire et les pièces soumises à notation.

LIGUE 1 MOBILIS:

La JS Saoura, nouveau dauphin

Cette équipe a réalisé la meilleure opération en battant l'US Souf à l'extérieur. Un groupe d'équipes occupe la troisième place : la JS Kabylie, le Paradou AC, l'ASO Chlef et le MC El-Bayadh.

La JS Saoura, victorieuse samedi en déplacement de l'US Souf (1-0), s'installe seule à la 2e place du classement général, à l'issue de la 2e partie du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que dans les deux autres rencontres au programme c'est le nul qui a dominé les débats. C'est la JS Saoura qui a réalisé la meilleure opération de cette 9e journée en allant battre le nouveau promu l'US Souf à El-Oued. Un but tardif du buteur attiré, Bellatrèche (85e) offre à son équipe une méritoire 2ème place au classement général, à 9 longueurs du leader, le MC Alger. Ce premier derby du Sud algérien a été marqué par un ratage de deux penalties, le premier par les visiteurs (56e), le second par les locaux soufis (65e) qui ratent à cette occasion une opportunité de sortir de la zone de turbulences. L'ASO Chlef, en déplacement à Magra, a forcé les locaux du NCM au partage des points. Menés dès la 12e minute



sur un but de Bourahla, les vainqueurs de la Coupe d'Algérie sont revenus à la marque à la 55e minute grâce à Kerroum. Ce nul, permet à l'ASO de grossir le contingent des clubs classés à la 3e place à savoir: le Paradou AC, la JS Kabylie, et le MC El-Bayadh. Quant au NCM, ce semi-échec concédé à domicile, lui fait perdre deux précieux points. La dernière rencontre de cette 9e journée étalée sur trois jours, a vu l'ES Sétif concéder le nul sur son terrain du 8 mai 1945, devant son voisin, de l'Est algérien, l'US Biskra (2-2). Menés (2-0) à la mi-temps, les Sétifiens ont réussi à remettre les pendules à l'heure en seconde période, arrachant ainsi un nul inespéré contre les hommes de Mounir Zeghdoud qui ont en revanche,

laissé filer une excellente opportunité pour engranger les trois points de la victoire. Avec ce résultat nul, l'ES Sétif reste scotchée à la 11e place en compagnie de son adversaire du jour l'US Biskra. En ouverture de cette 9e journée, le MC Alger, vainqueur jeudi soir face à une accrocheuse équipe du Paradou AC (1-0), a accentué son avance en tête du classement du championnat. Les supporters du "Doyen" ont attendu la seconde période pour assister à l'unique but de la partie, marqué par le capitaine Ayoub Abdellaoui (54e), suite à un coup franc botté sur le côté gauche par le stratège Youcef Belaïli. A l'issue de cette victoire, le MCA, dont il s'agit du 7e succès de rang, conforte sa place de leader avec 24 points,

avec neuf longueurs d'avance sur son poursuivant direct la JS Saoura. La JS Kabylie, vainqueur à domicile face à l'ES Ben Aknoun (1-0) occupe provisoirement la 3e place, alors que l'USM Khenchela est parvenue à sortir la tête de l'eau en mettant fin à cinq matchs de disette, après sa victoire face au MCE El-Bayadh (2-0). De son côté, l'USM Khenchela a réalisé un sursaut pour l'orgueil en venant à bout du MCEB (2-0), grâce à deux buts de Yaïche (11e) et Baakoh (90e+6). L'attaquant ghanéen a gratifié l'assistance d'un but splendide, parvenant à trouver la faille d'un tir lobé à partir du milieu de terrain, profitant de l'avancée du gardien adverse. Une défaite qui met fin à la belle série des gars d'El-Bayadh qui restaient sur trois victoires et deux nuls lors des cinq derniers matchs. L'USMK, sans entraîneur depuis le départ du Tunisien Mourad El-Okbi, parvient à chasser le doute en attendant de confirmer son réveil lors des prochains matchs. Les matchs USM Alger- CS Constantine et CR Belouizdad - MC Oran, ont été reportés en raison de l'engagement du Chabab et de l'USMA, respectivement en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine, dont la 3e journée se joue vendredi, samedi, et dimanche.

R.S

FAV:

RÉSULTATS SURPRENANTS DES VÉLIPLANCHISTES AUX CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

Le président de la Fédération algérienne de voile (FAV), Omar Bouzid, s'est dit "agréablement surpris" pas les résultats obtenus par les véliplanchistes de la sélection nationale aux Championnats d'Afrique de la discipline, disputés du 1 au 8 décembre à Soma Bay, sur les rives de la mer Rouge, en Egypte, notamment les deux billets qualificatifs aux Jeux olympiques Paris 2024 décrochés avec "brio" par Ramy Boudrouma et Amina Berrichi. Dans une déclaration à l'APS, Bouzid a estimé que "le bilan de la sélection nationale avec cinq médailles (2 or, 2 argent et 1 bronze) en plus des deux billets qualificatifs aux JO-2024, a surpassé toutes les attentes, notamment, après la période difficile qu'a traversée la Fédération et qui s'est répercutée négativement sur la préparation des athlètes". " Nos sélections nationales ont préparé ce rendez-vous

continental dans une très courte période de quatre mois, durant laquelle, elles ont effectué quatre stages seulement. Suite à cette courte préparation, nous nous n'attendions pas à décrocher des billets qualificatifs aux JO-2024. Maintenant, il faut rapidement tracer une feuille de route pour mettre nos athlètes qualifiés dans les meilleures conditions en prévision des JO de Paris", a-t-il ajouté. Les véliplanchistes Ramy Boudrouma et Amina Berrichi ont décroché la médaille d'or dans la spécialité IQ Foil des championnats d'Afrique de voile, arrachant par la même occasion une qualification aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France). Les deux breloques algériennes en argent sont revenues à Ramzi Boudjaât et Katia Belabbès dans la spécialité IQ Foil, alors que celle en bronze a été remportée par Abdelkhalek Bous-

souar dans la spécialité ILCA 7. Après les excellents résultats obtenus par les véliplanchistes algériens aux Championnats d'Afrique, le président de la FAV a lancé un appel au Ministère de la Jeunesse et des Sports pour prendre en charge la préparation de Boudrouma et Berrichi en vue de leur participation aux JO, et de fournir une aide aux autres athlètes encore concernés par la course à la qualification aux joutes de Paris. "Malgré la crise financière que traverse notre instance, nos athlètes ont réussi à s'illustrer. J'espère que la tutelle va nous octroyer les moyens nécessaires pour une préparation adéquate de nos deux athlètes qualifiés aux JO et aider les autres encore concernés par la course à la qualification olympique, à participer aux tournois Open, prévus en Espagne (février) et France (avril)", a-t-il dit.

APS

KARATÉ/YOUTH LEAGUE DE VENICE (U-21): MÉDAILLE DE BRONZE POUR RAOUANE BOUDRAÂ

La karatéka algérienne Raouane Boudraâ (- 66 kg) a remporté la médaille de bronze au Youth League de Venice, un tournoi international réservé aux athlètes des moins de 21 ans (garçons e filles), qui se déroule du 7 au 10 décembre au "Palazzo Del Turismo à Ludo De Jesolo" dans la ville italienne de Venice, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de karaté (FAK). Engagée dans la catégorie des juniors (kumité), l'Algérienne s'est imposée en finale pour la médaille de bronze face à l'Allemande Fratila Maria (10-4). La médaille d'or est revenue à l'Italienne Desiderio Anna qui a battu en finale la Bosniaque Sipovic Ajla, médaillée d'argent. C'est la deuxième médaille algérienne dans ce tournoi international après l'or décrochée par la karatéka Sylia Ouikène (-50 kg) qui s'est imposée en finale face à l'Espagnole Vizuetta Olivenza Mireia (5-0), médaillée d'argent, alors que la médaille de bronze de la catégorie est revenue à l'Allemande Ott Sidney Michelle. La "karaté Youth League de Venice 2023" est le cinquième et dernier événement de la saison de la série des tournois internationaux de karaté pour jeunes, après ceux organisés à Fujairah (Emirats arabes unis), la Corogne (Espagne), Porec (Croatie) et Mérida (Mexique). Cette compétition est conçue pour mettre en valeur l'impact du karaté chez les jeunes. Plus de 4 000 athlètes de 81 pays, dont l'Al-

gérie, participent à cet évènement international, un record absolu de toutes les épreuves de karaté destinées aux jeunes, car jamais auparavant un tournoi de ce genre n'avait attiré un tel nombre de concurrents.

APS

MONDIAUX (VOVINAM/ KICK BOXING): BADDARI DISTINGUE LES ÉTUDIANTS SACRÉS CHAMPIONS

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a procédé, samedi, à la distinction de cinq (5) étudiants, sacrés lors du championnat mondial de Vovinam, qui a eu lieu dernièrement au Vietnam, et du championnat mondial de Kick Boxing, abrité par l'Italie. A cette occasion, les étudiants Timtaoucine Adel, Khichen Mohamed, Hal-faoui Narimane, Dehamchi Fairouz et Boussaf Farid, ayant décroché trois (3) médailles d'or, deux (2) médailles d'argent et deux autres de bronze, ont été distingués. Dans une déclaration à la presse, M. Baddari a indiqué que la cérémonie de distinction "est une occasion pour exprimer la fierté des réalisations de ces étudiants", estimant que cet exploit "prouve l'excellence de l'Algérie dans ces deux disciplines". Le ministre a rappelé, par ailleurs, le soutien et l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au sport universitaire qui se veut, a-t-il dit, "un réservoir de l'élite nationale".

COMMÉMORATION DES ÉVÉNEMENTS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Si Annie Steiner m'était contée...

Un hommage a été rendu, samedi à Alger, à la Moudjahida et militante anticolonialiste Annie Steiner, qui a voué toute sa vie pour l'Indépendance de l'Algérie, puis pour sa reconstruction.

Accueillie à la Fondation "Ahmed et Rabah-Asselah" dans le cadre de la commémoration des événements du 11 décembre 1960, cette reconnaissance, organisée en collaboration avec Amar Moussi, homme de confiance et compagnon d'Annie Steiner, a vu la présence de nombreuses personnes qui ont salué la mémoire de cette grande moudjahida. Une toile de peinture, conçue par l'artiste plasticienne Taous Ben Amara à l'effigie d'Annie Steiner a été dévoilée aux présents à cet hommage, une aquarelle réalisée en noir et blanc qui a restitué la belle âme d'Annie Steiner dans une conception empreinte de transparence et de clarté dans son rapport aux autres et à sa Patrie notamment. Frappée au dernier tiers de sa surface du texte "Cette femme n'est pas une mère", une des poésies d'Annie Steiner, la toile au titre éponyme, présente la Moudjahida attablée, en posture assise, la joue posée sur sa main, le regard fixe, "certainement attentive à l'appel de La Patrie", de l'avis de l'un des intervenants. Artiste-plasticienne et poétesse, depuis 1998, Taous Ben Amara, qui expose jusqu'au 16 décembre, au siège de la Fondation "Ahmed et Rabah-Asselah", se pose en gardienne de l'Histoire et des valeurs ancestrales qu'elle déploie dans un mélange de couleurs qui obéit à une démarche créative prolifique, conforme aux normes académiques. Quelques témoignages de gens qui ont

connu la Moudjahida ont également rappelé son engagement et ses qualités humaines, évoquant la militante résolue à aller au bout de ses convictions avec ses frères et sœurs de combat pour l'indépendance de l'Algérie. D'autres témoignages ont porté sur la période postindépendance où Annie Steiner, plus que jamais animée par le sentiment du devoir national, avait activement contribué à la réorganisation administrative du pays en mettant à profit son savoir-faire et ses connaissances, après le départ de l'encadrement de la France coloniale. Un documentaire d'une vingtaine de minutes intitulé "Annie", réalisé par le réalisateur franco-algérien Rachid Bouchareb a été, ensuite, projeté, illustrant en substance ce qui a été dit dans les différents témoignages. La Moudjahida Annie Fiorio-Steiner, fervente militante de la cause algérienne durant la guerre de libération nationale (1954-1962), est née en 1928 à Hadjout, dans une famille établie en Algérie depuis trois générations, apprenant l'Arabe en cachette dès l'âge de 12 ans, à un moment où les colons méprisaient les autochtones qu'ils qualifiaient "d'indigènes". Diplômée universitaire en 1949, elle travaille dans les centres sociaux algériens, créés par Germaine Tillion (ethnologue française anticolonialiste et figure de la résistance) avec pour mission de soigner



et d'alphabétiser la population. C'est là où elle se rend compte de "l'oppression et de l'injustice du colonialisme français envers le peuple algérien", avait-elle confié. Refusant de voir le système colonial réduire les Algériens à la misère et à l'exploitation, Annie Steiner place les valeurs de liberté et de justice au-dessus de tout, ce qui l'amènera à adhérer au Front de Libération nationale (FLN). Arrêtée en 1956 pour "activités subversives" suite à son engagement en faveur de l'indépendance algérienne, elle sera condamnée à six reprises et incarcérée dans la sinistre prison de Barberousse (Serkadji), sur les hauteurs d'Alger, et au pénitencier d'El Harrach, où elle subira

pressions, intimidations et tortures psychologiques et physiques. Au lendemain de l'indépendance, elle contribuera, avec d'autres cadres algériens, à la réorganisation de la nouvelle administration après le départ de l'encadrement administratif de la France coloniale. Combattante par les armes et par l'art, cette femme audacieuse, de nature et de caractère, aura imprimé son attachement pour l'Algérie par diverses formes, dont l'art, son art à elle, constituait son sentiment profond pour la terre qui l'a vu naître, grandir et s'émanciper des tutelles coloniales et idéologiques pour embrasser la juste cause : l'indépendance de l'Algérie.

I.M./Agence

CONSEIL DES MINISTRES

Adoption du projet de loi relatif à l'industrie cinématographique

Le Conseil des ministres, réuni dimanche sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adopté le projet de loi relatif à l'industrie cinématographique. Le Président Tebboune a chargé lors de cette réunion, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji de "la création d'une instance nationale dont les missions seront attribuées aux gens du secteur afin de superviser l'activité cinématographique et de relancer ce domaine vital, notamment avec la production, ces dernières années, d'excellentes œuvres dramatiques et l'émergence de jeunes talents en acting et en réalisation", selon un communiqué du Conseil des ministres. Le président de la République a ordonné également d'"encourager tous les talents et les compétences cinématographiques

en Algérie, tout en captant celles parmi les enfants de la communauté nationale à l'étranger en leur ouvrant la voie pour présenter leurs œuvres et contributions, pour faire de 2024 l'année du lancement de la production cinématographique". L'Etat s'engage, dans ce cadre, à "financer les œuvres cinématographiques jusqu'à 70% à travers des crédits bancaires, tout en aidant les gens du secteur à réaliser des studios de tournage et des villes cinématographiques permettant à l'Algérie de renouer avec sa gloire et son lustre cinématographique", ajoute la même source. Le Conseil des ministres a clôturé ses travaux par l'approbation du projet de marché pour la réalisation des travaux d'aménagement et réseaux divers de la ville médiatique "Dzair Media city".

ORAN: L'ARTISTE KOUR NOUREDDINE REÇOIT L'IDJAZA DE L'HISTOIRE DE LA CALLIGRAPHIE DU MONDE ARABE

L'artiste Kour Noureddine vient de recevoir le premier diplôme (Idjaza), l'équivalent d'un doctorat, de l'histoire de la calligraphie arabe, a-t-on appris de l'artiste oranais. Cette distinction lui a été décernée pour sa contribution à la promotion et l'enrichissement de cette forme d'expression artistique dans le domaine de l'audiovisuel en Algérie et dans le Monde arabo-musulman, indique-t-on. Le diplôme lui a été décerné par le doyen des calligraphes égyptiens, Messâd Khodhir El Borsaidi, qui est également le président du Haut comité de la calligraphie arabe dans son pays et, par ailleurs, propriétaire du plus grand musée de cet art, a déclaré à l'APS Kour Noureddine, qui s'est dit "honoré d'être le récipiendaire d'une telle distinction".

Le calligraphe algérien, qui a précisé avoir appris les bases de cette forme d'expression artistique de son homologue égyptien, a affirmé que le diplôme qui lui a été décerné est le premier du genre dans le Monde arabe, se disant "fier d'être le premier algérien à en être l'attributaire". L'artiste a fait observer que ce genre de diplôme n'est attribué qu'aux artistes spécialisés dans la calligraphie par les maîtres (Cheikhs) de cet art, considéré, souligne-t-on, comme une marque distinctive de la culture et du patrimoine artistico-culturel du Monde arabo-musulman. Cette distinction a eu lieu lors de la participation de l'artiste algérien, en qualité d'invité d'honneur, à la 8e édition du Congrès international de calligraphie qui s'était déroulé dans la capitale égyptienne, Le Caire, souligne-t-on. Kour Noureddine avait participé à cette manifestation en proposant 5 œuvres, ce qui lui avait valu la reconnaissance de ses pairs, qui avaient apprécié la qualité de son travail et sa contribution dans le développement de l'école algérienne et arabe de calligraphie, ainsi que ses efforts dans la promotion de cet art via les réseaux sociaux.

Aps

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE BOUIRA
NIF : 079010019105339

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N°.....16...../ 2023

La direction des ressources en eau de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité Minimale a la concurrence pour : «**Réalisation des réseaux d'assainissement à travers la Wilaya »**

Projets :
Lot N°05: Commune Bir ghalwa:
* Réalisation réseau d'assainissement cité Chahid Aïchoune.
* Canalisation Oued El Meyer (Gîte TR).

Lot N°06: Commune Taguedit :
* Réalisation et extension réseau d'assainissement Taguedit centre
* Réalisation réseau d'assainissement Tarfa

Lot N°07: Commune Boukrani:
*Réalisation réseau d'assainissement localité Bougra (1er Tranche)

Lot N°08: Commune Lakhdaria:
* Réalisation et prolongement réseau d'assainissement cité Bairi la Gare

Lot N°09: Commune Oued El Berdi:
* Réalisation réseau d'assainissement localité Menaria
*Réalisation de collecteur d'assainissement Sidi Khaled

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux et qui répondent aux exigences suivantes :

Capacités professionnelles :	1. Qualification catégorie III et plus, activité principale hydraulique en cours de validité
Capacités techniques :	Références professionnelles : L'entreprise ayant réalisé un projet d'assainissement (F/P de conduits d'assainissement de différents diamètres) au minimum un linéaire de 1000 ml ou plus justifié par une attestation de bonne exécution ou plusieurs attestations de bonnes exécutions comportant le cumul de linéaire exigé (au minimum un linéaire de 1000 m) durant les 10 dernières années si l'attestation ne comporte pas la date de réception définitive le soumissionnaire doit joindre un PV de réception définitive délivrées par le maître de l'ouvrage public , si linéaire ne figure pas dan l'attestation de bonne exécution le soumissionnaire doit joindre un DGO relatif au projet concerné.

En cadre ment qualifiées, activité principale hydraulique, catégorie TROIS (03) et plus, Peuvent retirer le cahier des charges (dossier de candidature, Offre technique et financière) auprès de la DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE BOUIRA (Cite administrative Draa El Bordj BOUIRA).

Les entreprises qualifiées, activité principale hydraulique, catégorie Trois (03) et plus (activité principale hydraulique), Peuvent retirer le cahier des charges (dossier de candidature, Offre technique et financière) auprès de la DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE BOUIRA (Cite administrative Draa El Bordj BOUIRA, Téléphone 026.73.22.81 – fax 026.73.21.56, Coût du paiement de 1000 DA auprès de trésorier compo N°: 301.007-710 ou CCP N° 3000.26 été 68 (Ouvert au nom de trésorier de Bouira).

Les offres doivent être scindées en trois parties:

- Partie n°1 : Dossier de candidature
- Partie n°2 : Offre technique
- Partie n°3 : Offre financière

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes:

Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature (dûment rempli et signée).
- Déclaration de probité (dûment rempli et signée).
- Statut s'il s'agit d'une société (copie).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- Capacités professionnelles : qualification, (catégorie 03 et plus en hydraulique)
- Capacités techniques : Moyens humains et matériels et références professionnelles.

Offre technique:

- Déclaration à souscrire (dûment rempli et signée).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif contenant les informations suivantes (moyens humains, moyens matériels et les moyens d'installation du chantier), et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **Lu et accepté** »

Offre financière :

- Lettre de soumission (dûment rempli et signée).
- Bordereau des prix unitaires (BPU) complété en chiffres et en lettres (dûment signé).
- Devis quantitatif et estimatif (DQE) complété en chiffres et en lettres (dûment signé).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidatures», «offre technique» ou «offre financière». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

- avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/16...2023*–

INTITULE : «Réalisation des réseaux d'assainissement à travers la Wilaya »

Projets :

Lot N°05: Commune Bir ghalwa:
* Réalisation réseau d'assainissement cité Chahid Aïchoune.
* Canalisation Oued El Meyer (Gîte TR).

Lot N°06: Commune Taguedit :
* Réalisation réseau d'assainissement Taguedit centre
* Réalisation réseau d'assainissement Tarfa

Lot N°07: Commune Boukrani:
*Réalisation réseau d'assainissement localité Bougra (1er Tranche)

Lot N°08: Commune Lakhdaria:
* Réalisation réseau d'assainissement cité Bairi la Gare

Lot N°09: Commune Oued El Berdi:
* Réalisation réseau d'assainissement localité Menaria
*Réalisation de collecteur d'assainissement Sidi Khaled

Le délai de dépôt des offres est fixé 07 jours à compter de la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. La date de limite clôture de dépôt des offres sera le dernier jour ouvrable de 08 h00 à 13 h00

La date d'ouverture, des plis aura lieu le même jour à 13 h15 mn au siège de la DRE de BOUIRA. Les soumissionnaires peuvent y assister.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, d'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à **13h 15min**

-Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt sept (127) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires ou leurs représentants sont invités à assister à l'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 11/12/2023ANEP : N° 2316030124

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

- Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Ilizi

- Etablissement Public Hospitalier d'Ilizi

- N°...../D.S.P.W./E.P.H.I/23

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction d'Etablissement Public Hospitalier d'Ilizi organise un concours pour le recrutement dans les spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

Grade	Nombre de poste	Mode de recrutement	Condition de recrutement
Médecin Généraliste de Santé Publique	06	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent.
Biologiste du 1 ^{er} degré de santé publique	03	Concours sur titre (pour Insertion professionnel titulaire des diplômes	Par voie de concours sur titre les candidats titulaires d'une licence en biologie (microbiologie-parasitologie -physiologie animal - génétique- biologie de la reproduction -biologie cellulaire -biochimie - neurobiologie moléculaire -physiologie pathologie -génie biologique -écologie et environnement -contrôle de qualité et analyse- écologie animale -sciences du végétal et biotechnologie -génie pharmacologique et biochimique.

Contenu du dossier à fournir :

- Demande manuscrite
- (02) Photos d'identité
- Photos copie de la carte nationale d'identité
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme au titre reconnu équivalent.
- Extrait de l'acte de naissance
- Relève de note (06 année).
- Concernant le grade de biologiste niveau 1 , dépôt de la résidence est obligatoire
- Les candidats retenus devront compléter leur dossier par les pièces suivant :
- UN acte de naissance ou fiche familial d'état civil pour les candidats mariés.
- Une attestation justifiant la position du candidat vis-à-vis des obligations du service national.
- Certificat médical (Médecine général + pneumo-ptisiologie)
- (04) Photos d'identité

Le dossier devra parvenir à la (Direction d'Etablissement Public Hospitalier d'Ilizi, Wilaya Ilizi 33000) Tel 029-41-15-83 dans un délai de QUINZE (15) jours à compter de la parution du présent avis .

L'EXPRESS DU 12/12/2023ANEP : N° 2316030102

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA D'AZEFFOUN
COMMUNE D'AZEFFOUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/2023
NIF N° :098415379213515

La commune d'Azeffoun lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'opération suivante:

Fourniture de denrées alimentaires pour les cantines des écoles primaires de la commune d'Azeffoun pour l'année 2024 en quatre lots :

Lot n°01 : alimentation générale.

Lot n°02 : viande de veau et poulet frais

Lot n°03 : fruits et légumes frais.

Lot n°04 : pain amélioré frais

NB:-Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un lot ou plusieurs, mais doivent présenter une liste de moyen humain et matériel distingue pour chaque lot.

Toute personne morale ou physique, détaillant et grossiste inscrite au registre de commerce, disposante de moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements, ayant qualifié:

Lot n°01 : alimentation générale : vente alimentation générale, ou commerce multiple.

Lot n°02 : viande de veau et poulet frais : bouchers, ou commerce multiple.

Lot n°03 : fruits et légumes frais : vente fruits et légumes, ou commerce multiple.

Lot n°04 : pain amélioré frais : boulangers, ou commerce multiple.

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune d'Azeffoun ; contre paiement d'une quittance de (2 000,00DA).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1-) **Dossier de candidature contient :**

- Une déclaration de candidature, remplie, cachetée signée et datée
- Une déclaration de probité, remplie, cachetée signée et datée
- Les statuts pour les sociétés;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- a) Capacités professionnelles :Copie du Registre de commerce dans le domaine.
- b) Capacité financiers : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois années.
- c) Capacités techniques: moyens humains et matériels et références professionnelles.

II-) **Offre technique contient:**

- Déclaration à souscrire remplie, signée cachetée et datée.
- Cahier des charges remplie cacheté date et signé portant en sa dernière page la mention manuscrite « **lu et accepté** ».
- Moyen matériel justifié par des cartes grises ou contrat de location
- Moyens Humains justifiés par l'attestation de mise à jour CNAS
- Mémoire technique justificatif

III-) **Offre financière contient :**

- La lettre de soumission remplie, cachetée signée et datée
- Le détail quantitatif estimatif (DQE), signé, rempli, cachetée et paraphe.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, cachetée signé et paraphe

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées. Indiquant la dénomination du soumissionnaire, ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas et « **Avis d'Appel d'offres national ouvert N°02/2023, objet : Fourniture de denrées alimentaires pour les cantines des écoles primaires de la commune d'Azeffoun pour l'année 2024 en quatre lots :**

Lot n°01 : alimentation générale.

Lot n°02 : viande de veau et poulet frais

Lot n°03 : fruits et légumes frais.

Lot n°04 : pain amélioré frais» ;

ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-« **Avis d'Appel d'offres national ouvert N°02/2023, objet: Fourniture de denrées alimentaires pour les cantines des écoles primaires de la commune d'Azeffoun pour l'année 2024 en quatre lots :**

Lot n°01 : alimentation générale.

Lot n°02 : viande de veau et poulet frais

Lot n°03 : fruits et légumes frais.

Lot n°04 : pain amélioré frais» ;

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première date de la parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux ou le portail des marchés publics.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à treize heures (13.00h), si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale. la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant,

Les offres doivent être déposées auprès du bureau des marchés de la commune d'Azeffoun.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour que la date limite de dépôt des offres à treize heures et trente minutes (13:30), au siège de la commune d'Azeffoun.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, à compter de la date limite de dépôt des offres.

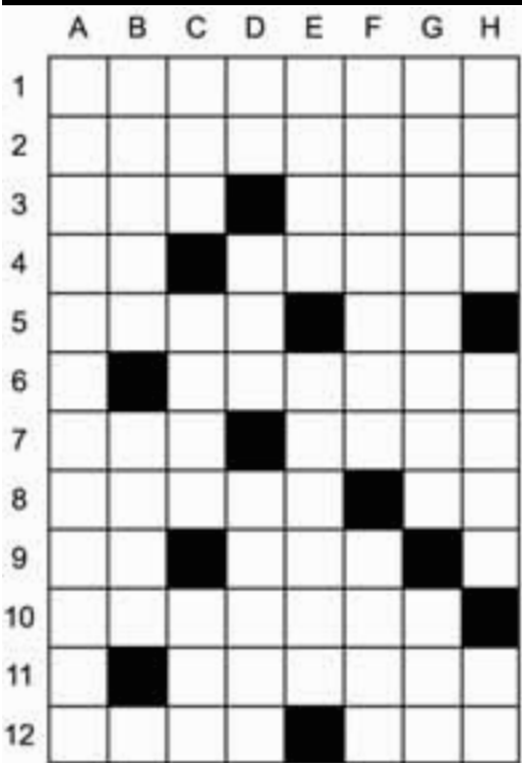
L'EXPRESS DU 11/12/2023ANEP : N° 2316030010

ANEP : N° 2316030051

ANEP · N° 2316030251

ANEP · N° 2316030156

Mots Croisés



- VERTICALEMENT**
- A. Flânent dans les rues.
 - B. Message pour un PC. Joindre l'un à l'autre.
 - C. Mémoire d'un ordinateur. Produits translucides. Épuisé.
 - D. Devant le hoc, pas devant le hic. Certains ont du mal à le passer. Groupe qui endoctrine.
 - E. Corrigea le devoir. Partisan d'une idée.
 - F. Caractère double. Victoire, pont ou place.
 - G. Machines volantes. C'est un dur.
 - H. Flaire quelque chose. Pratique de bon fidèle. Sa place est devant un verbe pronominal.

- HORIZONTALEMENT**
- 1. Cages de verre.
 - 2. Apaisée.
 - 3. Dommage. Il arrose Albi.
 - 4. A saisi l'astuce. Il est rond comme une bille.
 - 5. Prénom slave. Très actuel.
 - 6. En mettre plein la vue.
 - 7. Il passe à Mulhouse. Lancé, il faut le relever.
 - 8. Qui est sans aspérités. Lettres pour le patron.
 - 9. Pan de tapisserie. Inflorescence.
 - 10. Émettre un bruit incongru.
 - 11. Écritures simplifiées.
 - 12. Bien descendue. Coup sans retour.

LES MOTS FLÉCHÉS

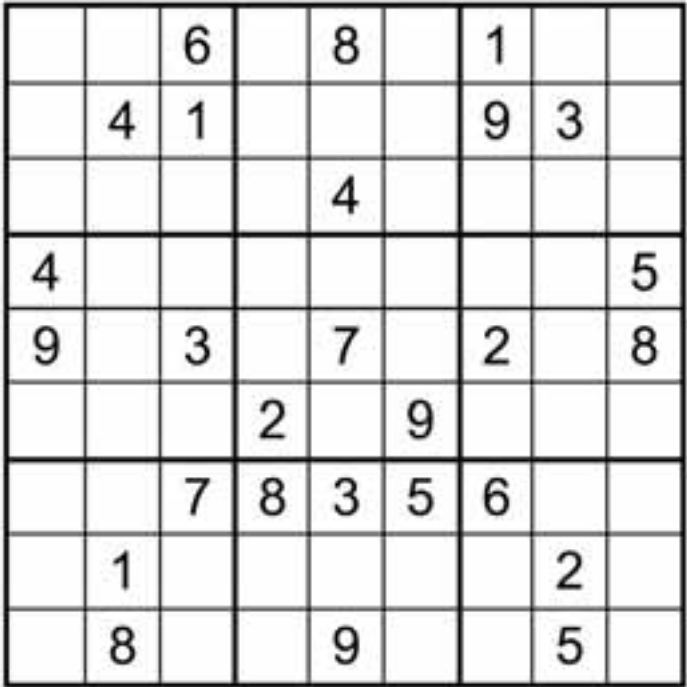
Word search grid with clues and a central image of a modern building.

Clues:

- DIC-TATEURS
- BRIMADE
- ÉTAT AFRICAIN
- BLANC D'ES-PAGNE
- ENONCÉ POUR ÊTRE PRIS EN NOTES
- ÉTIRE
- ASSOCIÉ
- ENLÈVES
- UNE FACON DE PLONGER (EN)
- ÉBAHI
- ARTICLE INDEFINI
- BAR ANGLAIS
- MÉDECIN DES GORGES
- QUI A ÉTÉ CHOISI
- COURT À FOND
- AXES OPPOSÉS
- DIPLOME POST-BAC
- CHAGRINÉ, CONTRA-RIÉ
- VIDÉS DE LEURS EN-TRAILLES
- BIEN POSSÉDÉ
- BONNE SAISON
- EST ÉTENDU ET IMMOBILE
- ELLE ONDULE SUR CERTAINS TOITS
- ELLE FAIT PARTIE DU GROUPE TF1
- FARRI-QUONS DE TOUTES PIÈCES
- CONTENT DE LUI
- ÉCRITURE DE SE-CRÉTAIRE
- DEVENUS SANS ÉCLAT
- HOUSSE DE LIT
- AGRES-SION DE LA VIE
- ÉCRITE
- FLEUVE D'ITALIE
- CHIFFRE DEUX
- DE BON STANDING
- CUBE DE JEU
- EFFRAYÉ
- MUSIQUE DES ANNÉES 1960
- QUI AGIT
- BOUR-RIQUET
- ELLES VOLENT DANS TOUS LES SENS
- MESSAGE PUBLI-CITAIRE
- DEVANT CE QUI EST À LUI OU À ELLE



SIDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

Word search grid with words: ACHETER, AILE, ALFA, ARCON, DEFIANT, DEVINETTE, EPONGE, EPURER, ESCROC, LECTRICE, MASCULIN, MESON, MISSIVE, MITIGE, NAVIRE, NICOTINE, PARÉ, PETRIFIER, RADE, REACTIF, RECIDIVE, RETORSION, REVETU, RIVAGE, ROUSSI, STEPPE.

